

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES LIVRES BLEUS

Sont-ils assez dédaignés, assez conspués, assez outragés,—car on les déchire à loisir —ces pauvres livres bleus !

Vous connaissez tous, n'est-ce pas, les victimes dont nous déplorons le traitement ? Nous parlons des rapports annuels que chaque ministère des gouvernements fédéral et provinciaux adresse, revêtus de la signature ministérielle, à Son Excellence le Gouverneur-Général et aux Lieutenants-Gouverneurs.

Ces documents sont des pièces officielles faisant foi, et qui renferment, détaillées et complètes, toutes les mesures des diverses branches du service public.

Leur collection constitue le bilan des affaires du pays ; c'est comme le Grand Livre de la Puissance, au moyen duquel chaque citoyen peut connaître et contrôler les opérations de l'Etat.

Ainsi que tout fonctionnaire, ils portent un uniforme, dont la couleur varie suivant les pays : le bleu est la couleur des nôtres.

Lorsque vous pénétrez dans la bibliothèque d'un homme public, d'une administration ou d'un particulier, s'il est un rayon poudreux, un amoncellement informe de volumes, dont les pages mutilées servent à toutes sortes d'usages domestiques, lisez le titre en l'absence de la couverture, et vous vous convaincrez que l'ouvrage appartient à la série des livres bleus.

D'où vient ce dédain, à quelles causes attribuer l'indifférence qu'on leur témoigne ?

Est-ce à la nature des sujets ? Evidemment non, puisque ce sont des matières qui intéressent, au point de vue politique et financier, privé et social, chaque électeur, chaque contribuable, tout chef de famille, tout citoyen.

Serait-ce dû à la forme, au style des rapports ? pas davantage, car leur rédaction est l'œuvre d'hommes instruits, de sous-commissaires consciencieux, dont le travail, loin de se proposer le triomphe d'une théorie à l'aide des artifices du langage, ne se préoccupe au contraire que de l'intelligible division des sujets, de la clarté de la phrase et de la propriété des termes.

Nous admettons volontiers que le style se ressent quelque peu de l'atmosphère officielle ; on ne trouve point là l'originalité de l'idée, le pittoresque du mot, l'allure libre et preste d'un récit ; mais point n'est besoin de ces conditions en semblables ouvrages. L'exactitude des faits, l'abondance des renseignements, l'habile disposition des détails, quelques jugements

généraux formulés avec sobriété : telles sont les qualités de ces productions annuelles.

Et nos œuvres officielles laissent peu à désirer sous ce rapport.

Pourquoi les consulte-t-on si peu ? d'où vient la négligence qu'on leur montre, l'oubli où ils tombent ?

Ils contiennent cependant l'inventaire de nos richesses actuelles ; par eux l'on peut ressusciter le passé et jusqu'à un certain point prédire l'avenir.

N'est-il pas étrange que l'on s'inquiète si peu de leur contenu, et que l'on fasse tant de cas de la bonne aventure d'une tireuse de cartes ou du vieux fer à cheval trouvé sur un chemin ?

Habitude, préjugé, routine, sont les motifs auxquels nous obéissons de préférence, tout en croyant céder aux suggestions de l'expérience et de la raison.

Quoi de plus intéressant pour nous, par exemple, que de connaître l'étendue, le nombre, la nature de nos propriétés !

Chaque contribuable en somme a le droit de se dire légitimement possesseur d'une fraction du domaine public.

En empruntant quelques chiffres au rapport du Commissaire des terres de la Couronne, nous commencerons une partie de l'inventaire de nos biens et de nos ressources.

Supposons que, dans chaque famille, il existât un livre de compte où l'on inscrirait chaque année les dépenses et les recettes domestiques. On saurait en le consultant l'état des affaires n'est-ce pas ? Eh bien ! pour la Province de Québec, pour la Puissance entière ces livres existent, et en feuilletant aujourd'hui un de ces livres particuliers, nous allons établir notre situation.

D'abord l'étendue de notre domaine, disponible, arpenté, comprend 6,358,312 acres. Un assez joli lopin de terre, on en conviendra. Durant les douze mois de l'année expirée le 30 juin 1874, on a vendu 162,730 acres, qui ont produit une somme de \$60,597,22, sur laquelle, y compris les arrérages d'anciennes ventes, on a touché \$47,480,92

Les concessions gratuites faites en faveur des chemins de colonisation comprennent 49 lots, d'une superficie totale de 4,271 acres.

En outre, 26,423 acres de terre ont été mis en réserve pour subvenir aux fins des sociétés de colonisation.

Les bois et forêts, notre principale source de revenu, ont rapporté de 1873-74 la somme de \$527,976,87.

Enfin les recettes totales comprenant l'argent perçu sur les terres du clergé, les biens des Jésuites, la seigneurie de Lauzon et le domaine de la Couronne de la Province de Québec, s'élèvent à \$625,206.90.

Une manœuvre déplorable, celle de s'emparer, sous prétexte de colonisation, de grandes étendues de terres dont on voudrait seulement exploiter les bois, a été arrêtée par certaines mesures administratives, et dans quelques localités par la suspension des ventes. On ne saurait trop louer pour ce fait la prudence et la sévérité du Commissaire.

Voici les termes mêmes du rapport à ce sujet :

“ Dans la plupart des agences de notre Province, l'accroissement de la valeur du bois de commerce a donné lieu à une augmentation considérable dans la demande des terrains, de la part de personnes voulant les acheter sous prétexte de colonisation, mais, en réalité, ne cherchant qu'à s'emparer du bois qui s'y trouve et qui prennent tous les moyens d'éluder la loi et les règlements pour parvenir à leur but. Il a fallu, de la part des agents, l'exercice de beaucoup de discrétion pour distinguer entre le véritable colon et ces personnes.”

Les arpenteurs ont mesuré 118,979 acres et cela dans des localités éloignées, le long du St. Maurice, dans le comté de Rimouski, la Seigneurie de Pabos, sur les bords du lac St. Jean, etc.

Mais l'opération la plus importante a été la continuation de la série des levés de plans de nos grandes rivières.

Il serait trop long de mentionner ici les divers travaux des explorateurs, mais parmi ces derniers, nous ne pouvons résister à la tentation de citer les conclusions du rapport de M. P. H. Dumais, A. P., qui, durant l'hiver dernier, a fait le levé des plans des rivières Ouiatchouan, Croche, Petit-Bostonnais, Ouiatchouanish, et partie de la rivière Batiscan, ainsi que les lacs Bouchette, Edouard et des Commissaires.

Ce qui donne une haute portée à ce rapport, c'est l'étude que M. Dumais a faite des vallées, des rivières nommées plus haut, et la constatation des facilités existantes pour la construction d'un chemin de fer entre le lac St. Jean et la Tuque, sur le St. Maurice ; et de ce dernier point, jusqu'à la rivière Batiscan, en opérant la descente par la vallée du Petit-Bostonnais.

Écoutez sur la praticabilité et les avantages d'un projet qui intéresse notre réseau de voies ferrées actuellement établies, les remarques sagaces d'un homme dont le rapport indique des connaissances pratiques et un esprit cultivé :

“ L'ensemble des explorations faites dans cette partie du territoire du lac St. Jean et du St. Maurice donne une idée assez juste

de l'importance relative de ces deux vallées, au point que l'on peut dire que l'une est presque la continuation de l'autre, tant sont insignifiants les obstacles qui se présentent entre elles. Les secrets de la géologie pourraient peut-être nous dire la date de leur séparation, car le lac St. Jean a dû, dans les temps reculés, décharger ses eaux dans le St. Maurice par la rivière Croche.

“ On peut certainement supposer que les terres que nous cultivons aujourd'hui dans le comté de Chicoutimi étaient autrefois le fond de ce lac, et que la belle et fertile vallée de la Croche servait de passage à ses eaux vers le St. Laurent par une voie toute opposée à celle qu'elles suivent maintenant, et se mêlaient aux eaux du St. Laurent plus intimement qu'elles le font à Tadoussac. Cela suffit pour démontrer grandement que la vallée du lac St. Jean n'est pas un bassin sans issue vers l'ouest, comme on l'avait cru d'abord, entourée de toutes parts par la chaîne élevée des Laurentides, qui rendait l'ouverture des communications très-difficiles et impossibles surtout par voie ferrée, et isolait notre belle vallée de celle du St. Laurent et du St. Maurice par un espace de plus de cent milles de terre ingrate et stérile, entièrement impropre aux fins de la colonisation.

“ Nous avons nous-même traversé les Laurentides plusieurs fois dans des endroits reconnus les moins difficiles et les plus avantageux, mais chaque fois nous avons acquis la certitude que ce vaste pays était uniquement propre à la chasse et à la pêche, convaincu en même temps de l'impossibilité d'y placer une voie ferrée, hormis d'y semer des millions.

“ Aujourd'hui, mettant en regard les explorations passées que nous avons faites et celles du moment, le contraste nous rassure. Je vois une descente douce et presque sans obstacle vers le St. Laurent, côtoyant des montagnes et des précipices que nous regardions comme notre seule voie possible.

“ Nous y voyons aussi un terrain peu accidenté, bien propre à la culture et couvert de magnifiques bois de construction, avec facilités de transport ; un terrain capable de recevoir et d'établir une population de plusieurs milliers d'âmes ; de nombreux pouvoirs d'eau disposés ici et là pour l'utilité et l'industrie de cette population ; un terrain qui peut permettre d'y poser un chemin de fer à une hauteur de plus de 1,000 pieds au-dessus du tracé actuel, et surtout traversant une région fertile qui ne demande que des bras pour la cultiver et pour devenir riche et prospère.

“ Les vallées de Ouiatchouan, Bostonnais Batiscan, Petit-Bostonnais et de la Croche que j'ai explorées, contiennent près d'un million d'acres de terre arable avec un demi-million d'acres que renferme encore le comté de Chicoutimi. C'est bien plus que suffisant pour intéresser le gouvernement et les amis de la colonisation à favoriser et aider en même temps l'établissement du vaste domaine que la province de Québec renferme, et qui peut si bien contribuer à son agrandissement et à sa prospérité.”

A la suite et comme le couronnement de ces travaux, le rapport du Commissaire des Terres de la Couronne nous apprend que l'établissement de la ligne frontière, entre l'extrémité nord-ouest de notre province et l'extrémité nord-est d'Ontario, depuis la pointe supérieure du lac Temiscamingue jusqu'à la hauteur des terres séparant les eaux qui se déversent dans le

St. Laurent de celles de la Baie d'Hudson, est enfin une chose achevée, entendue.

Il ne manque plus à ce bornage de la propriété publique que la sanction des deux Législatures intéressées.

Veut-on connaître le nombre de pieds de bois produits dans l'année ? le voici par ordre d'espèces :

Pin.....	2,243,714
Épinette.....	890,388
Bois carré, pin blanc et pin rouge..	3,138,229
Merisier, orme, érable, etc.....	147,805
Courbes, genoux, piquets, en pièces..	14,105
Cordes de bois de chauffage.....	7,428

Le Commissaire constate aussi que malgré la modicité du résultat financier de cette année, le système des ventes par enchères publiques est le meilleur mode d'adjudication.

L'organisation du cadastre comprend 19 bureaux établis respectivement à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Montmagny, St. Jérôme, Sherbrooke, Beauharnois, Joliette et Hull.

Le résultat des diverses opérations de ces bureaux en tant que parties subdivisées et arpentées aux frais du gouvernement, donne : 3 cités, 1 ville, 14 villages incorporés et 64 paroisses.

D'après ce qui a été fait, le rapport estime à douze ans le temps nécessaire pour achever le cadastre de toutes les divisions territoriales comprises dans les parties dites seigneuriales de notre Province.

Viendra ensuite le cadastrage des cantons qui comprennent une étendue beaucoup plus grande.

Le coût total des opérations cadastrales de l'année s'est élevé au chiffre de \$26,148,95 ; ce qui pour 11,426 lots, figurant aux livres de renvoi officiels, donne une moyenne de \$2,28 comme frais de chaque désignation.

En ce qui concerne l'exploitation du minerai aurifère, autrefois si active, M. L. L. Rivard, inspecteur des mines, nous informe que, presque nulles de 1872 à 1873, les opérations ont été complètement suspendues durant la période de 1873-74.

Ce même rapport nous apprend aussi qu'une compagnie anglaise, *The South Aurora Mining Company* est devenue, à la suite d'arrangements, la principale actionnaire des mines appartenant à *The Gilbert and Chaudière Gold Field and Mining Company of Canada (limited)*.

Une somme de £12,500 stg. est consacrée par les nouveaux venus aux travaux seuls d'exploration, et ils importent actuellement d'Europe tout le matériel nécessaire au succès de l'entreprise.

Le compte-rendu des explorations des divers arpenteurs fourmille de faits et de détails intéressants.

Tout en attachant sous forme d'appendice ces comptes-rendus au rapport du Commissaire des Terres de la Couronne, ne pourrait-on pas, dans l'intérêt des habitants de la localité, imprimer séparément chacun de ces rapports, et tirer à quelques centaines d'exemplaires celui concernant chaque district en particulier ? On porterait ainsi à la connaissance des voisins immédiats, des intéressés, de tous ceux que leurs travaux ou leurs courses rapprochent des localités explorées, des informations, des renseignements précieux qu'ils peuvent rarement se procurer ?

Car, afin de finir comme nous avons commencé, nous répéterons : vous savez l'antipathie contre les livres bleus !

A. ACHINTRE.

ECHOS DE PARTOUT

Les citoyens français de Détroit viennent d'adresser un mémoire au bureau de l'éducation, demandant que leur langue maternelle soit enseignée dans les écoles publiques, en raison, spécialement, disent-ils, de ce que cette langue est celle de la diplomatie de toutes les nations civilisées.

Les sauvages de la Rivière Harrison, Colombie Anglaise, viennent de bâtir une belle église Catholique. Les plans ont été préparés par le prêtre du lieu, et l'ouvrage a été fait par les sauvages.

Le nombre des naufrages qui ont eu lieu sur la mer, durant la semaine terminée le 21 décembre dernier, est de 99 ; ce qui fait, pour l'année dernière, 1,987 sinistres maritimes.

Une dépêche d'Ottawa annonçait ces jours derniers que le tracé et les terminus du chemin de fer du Pacifique dans la Colombie sont définitivement arrêtés, et que des informations de la plus haute importance seront soumises au Parlement à sa prochaine session.

Les chemins de fer ont pris, aux Etats-Unis, un développement prodigieux. Rien que dans les années 1871 et 1872 on n'a pas construit moins de 8,000 milles, près de 19,000 kilomètres de chemins de fer, autant qu'il y en a dans toute la France.

C'est cette exagération dans les constructions qui a amené la crise de septembre 1873. Aussi les travaux ont-ils depuis considérablement diminué. Aujourd'hui la longueur totale des lignes de fer atteint le chiffre énorme de 75,000 milles.

Les Etats-Unis sont décidés à établir pour leur compte le canal qui doit réunir les deux Océans Atlantique et Pacifique à l'isthme de Darien. Du moins, des études sérieuses sont commencées et vont être poursuivies activement. La ligne adoptée commence à l'embouchure de la rivière Atrato, dans le golfe de Darien, et remonte dans cette rivière pendant 150 milles ; elle est parfaitement navigable, ayant 1,500 pieds de largeur. A l'embouchure du Napipi, elle suit la vallée de cette même rivière jusqu'à la baie du Capica, dans le Pacifique. Le canal serait de 31 milles et un quart, dont 23 milles en plaine.

UNE LANGUE SANS PAROLES

Il existe une langue sans paroles, comprise de tous, sentie par tous, dont les beautés émeuvent, pénètrent, attristent ou égayent, surexcitent, entraînent ou allanguissent ; dont les murmures ou les vibrations éveillent tout un monde de pensées, de regrets ou de joies éteintes et bercent encore, après de longues années, les souvenirs endormis des sensations de la jeunesse. J'ai nommé la musique : quelle influence n'a-t-elle point sur nous ? Au début de sa vie, la tête alourdie de l'enfant affaïsse, aux chants de la nourrice, l'oreiller du berceau ; les chants de l'église éveillent dans son âme les premières idées de respect pour le lieu saint ; les accords de l'orgue, roulant sous les voûtes sonores, la remplissent de crainte, en présence du Dieu vivant. Plus tard, à cette époque, qui est en nous l'aurore de la poésie et de l'art, où la nature tout entière chante dans notre cœur, la musique est partout : dans le ruisseau qui murmure, dans le feuillage agité, dans le bruit des insectes abrités dans les bois, ou dans le vol de ceux dont les rayons du soleil éclairent le corsage éclatant. Tout forme un concert en unisson avec celui que fait en nous le sentiment naissant et les rêves qu'il caresse.

Qui d'entre nous n'écrit point son histoire, avec les chants qui l'ont ému aux diverses phases de sa vie ?

Nous sommes nous jamais demandé si la musique, capable de laisser des impressions si vivantes, d'amener momentanément un silence si profond, des sentiments purement personnels, un apaisement si complet des agitations de notre vanité et de nous élever, au-dessus de la matière, aux régions lointaines de l'idéal le plus pur ; nous sommes-nous jamais demandé, dis-je, si la musique n'avait eu comme tous les arts, un commencement, une époque de tâtonnement, d'essais, de fausse route, de progrès tantôt rapides, tantôt ralentis ? Nous sommes-nous jamais demandé quelle influence avaient eu sur son développement les changements de l'esprit public et considérant ce qu'elle est aujourd'hui, si variée dans son harmonie, si complète

dans son rythme, si pure, si expressive dans sa mélodie, sommes-nous remonté à son origine et avons-nous noté le point d'où elle était partie ?

Quelle distance entre le chant de l'Indien de nos jours, guidant son canot sur les rapides des rivières de l'ouest et le chant de l'esclave dans l'opéra de l'Africain ? Et pourtant la distance n'était pas plus grande entre le cri de guerre des barbares qui saccagèrent l'ancienne Rome, et les chants des soldats allemands qui assiégèrent Paris.

Quand la Rome païenne tomba, quand le pied du barbare foula le sol sacré de la cité des Césars, quand la civilisation antique s'écroula toute entière sous les ruines de ses temples et de ses palais, il se fit dans le monde un silence profond : plus de chants, plus de poésie, plus d'art : la barbarie règne, le silence est partout : non, je me trompe.

Dans la campagne romaine, comme il en était au temps des Césars, un chant grave, sévère et plaintif semble s'élever pendant les nuits obscures du sein de la terre. Les chrétiens encore proscrits, réfugiés dans les carrières dont sont sortis les matériaux qui ont formé les chefs-d'œuvre de Rome y célèbrent les mystères de la religion nouvelle.

Chants plaintifs des catacombes, vous qui avez accompagné tant de martyrs dans leur marche triomphale, vous étiez alors l'unique mélodie dont les accents se fissent entendre dans la désolation générale du monde, et bien souvent, les voix qui vous avaient commencés, saisies par la main du bourreau, allèrent achever au ciel l'hymne interrompu !

Du chant des premiers chrétiens, chant fort simple, étant destiné à être exécuté en chœur, sans aucune préparation, par des personnes qui faisaient profession, en toutes choses, de la plus parfaite simplicité, est né le chant ecclésiastique ou religieux.

Longtemps le chant religieux des couvents et des églises fut le seul interprète des émotions intimes que la langue ne peut exprimer : chant grave, uniforme, à notes égales en valeur, sans modulations fréquentes, et dont les vieilles cathédrales d'Europe ont conservé de nos jours le caractère entier.

Néanmoins, dans les siècles si pleins d'obscurité du moyen-âge, naquirent deux autres chants bien différents dans leur nature, bien séparés dans leur tendance et qui, après de longues années, s'unissant à la mélodie religieuse, ont formé l'art musical tel que nous le possédons aujourd'hui.

Nous faisons-nous une idée bien exacte du moyen-âge ? Partout, en Angleterre, comme en France, nous trouvons en présence un peuple vaincu et ses conquérants. Aux conquérants, la terre, la puissance ; aux vaincus, la misère et l'esclavage.

La Gaule est divisée en innumérables fiefs, dont les possesseurs ne reconnaissent aucun suzerain : sur une montagne abrupte, ou à la sortie d'un défilé qu'il commande, le vainqueur a bâti son castel, le pont levé est toujours levé, les tours crénelées sont garnies d'archers, prêts à repousser l'attaqué d'un ennemi ou à fonder sur les terres voisines.

Au pied de ce château fort, de misérables huttes servent d'abri à quelques familles de serfs qui appartiennent au domaine et dont la vie précaire est à la merci du seigneur.

Plaignez les vaincus ! qu'ils s'appellent Saxons ou Gaulois, la rouille du temps sera bien longue à user leurs chaînes ! Et pourtant là encore, chez le vainqueur, comme chez le vaincu, la musique a son influence.

Un ménestrel a frappé à la porte du château fort. Tout est en émoi, dans la

salle d'armes, les archers accourent, le seigneur lui-même s'y arrête : la châtelaine et ses femmes, à la vie si monotone et si retirée, entrevoient pour quelques heures une distraction trop rare ; le ménestrel est introduit : il chante les chants de guerre aux hommes d'armes ; les récits des derniers tournois au seigneur, et il réserve pour la châtelaine et ses femmes, les derniers lais d'amour qu'il a appris aux cours souveraines de la Provence et du Languedoc.

Ou bien c'est un autre visiteur, ses épaules sont couvertes de coquilles ; il tient à la main un bâton de voyage qui s'est usé aux pierres de bien des chemins. C'est un pèlerin. Peut-être a-t-il suivi la croisade ? Peut-être lui a-t-il été donné d'approcher des lieux saints et d'étancher sa soif aux eaux du Jourdain ?

Il a vu les fêtes de Rome ou les splendeurs de sa rivale sur les rives du Bosphore, ou bravant les Maures d'Espagne. Il a pénétré jusqu'au sanctuaire de St. Jacques de Compostelle. Lui aussi redit les chants qui rappellent aux croisés, sur les plages sablonneuses de Damiette ou dans les déserts de l'Asie, la patrie absente ; dans ses voyages, il a entendu les mélodies des Sarrazins et sait les redire aux oreilles ravies de ses auditeurs. De lui s'exhale tout un parfum exotique qui modifiera peu à peu les coutumes et les chants de la contrée.

L'influence des ménestrels et des pèlerins ne saurait être méconnue ; ils étaient au moyen-âge les colporteurs de nouvelles, les journaux de l'époque, et ils laissaient sur leur passage des idées nouvelles, des notions confuses des coutumes des nations étrangères qu'ils avaient visitées.

L. RICHER.

(A continuer.)

SCIENCE POPULAIRE

Un nouveau médicament vient d'être introduit dans la matière médicale, et est appelé à rendre de signalés services. C'est l'apomorphine.

Cette substance, qui s'obtient en traitant la morphine, un des principes actifs de l'opium, par l'acide chlorhydrique à chaud, jouit de la propriété de faire vomir très-rapidement quand on l'introduit dans la circulation.

On sait de quelle importance il est parfois de faire vomir un malade, soit pour arrêter les effets d'un empoisonnement, soit encore pour remédier à l'une des nombreuses causes de maladies qui affligent notre pauvre espèce.

Or, jusqu'à ce jour, les vomitifs étaient administrés par la bouche, et ce n'était pas toujours chose facile que de les faire avaler. Aujourd'hui, grâce à l'apomorphine, l'indication de faire prendre un vomitif pourra toujours être remplie, quelles que soient les conditions du cas particulier qui en nécessitent l'emploi. Il suffira pour cela, d'injecter sous la peau, à l'aide d'un petit instrument (la seringue à injections hypodermiques) qui se trouve entre les mains de tous les médecins. — Il suffira, disons-nous, d'injecter quelques gouttes d'une solution d'apomorphine, pour obtenir presque instantanément des vomissements fréquents et abondants. — La dose à employer est très-minime, et se chiffre par quelques centigrammes (1 à 5) suivant l'âge.

Un des avantages les plus appréciables de ce nouveau vomitif, c'est de faire échapper le malade, par la promptitude même de son action à cet état de malaise, d'anxiété et de quasi-syncope, même, que connaissent bien tous ceux qui, pour un motif ou par un autre, ont eu l'occasion de prendre de l'ipécacuanha ou de l'émétique, et qui s'accompagne d'une sensation si pénible, si angoissante, que beaucoup reculent devant l'emploi d'une médication qu'ils savent cependant devoir les soulager.

Il y a dans le langage usuel une expression qui revient assez souvent ; quand on veut désigner les estomacs vigoureux : " Cette personne-là, dit-on, mangerait du fer. " Parmi ceux qui emploient cette locution, toute métaphorique, combien se doutent qu'ils ne font rien de plus qu'énoncer la constatation d'un phénomène essentiellement normal : car une suite d'analyses faites tout récemment par M. P. Picard confirment, une fois de plus, cette vérité, déjà émise, par des autorités en physiologie, que le fer est un des éléments naturels et, par conséquent, indispensables de notre organisme.

Si donc, en voyant prescrire les ferrugineux dans tel ou tel cas, nous avons pu croire que le praticien s'avait d'une médication aux effets accidentels, comme en pourrait produire mainte drogue purement pharmaceutique, nous avons été dans une grave erreur. Le médecin a fait en ce cas, ce que ferait un intendant militaire qui s'ingénierait pour introduire des munitions dans une ville bloquée.

Sans fer, sous forme de projectiles, point de défense sérieuse de la part des assiégés; sans fer, sous forme de molécules éparses dans l'organisme, point de vigueur dans les parties constituantes de notre corps; c'est ce qui ressort, selon toute évidence, du mémoire où nous voyons constaté que dans le sang la quantité de fer peut s'élever jusqu'à 92 millièmes pour 100 centimètres cubes, et, dans la rate, jusqu'à 24 centièmes. D'où nous vient cette approvisionnement métallique? Des végétaux qui le tirent du sol, et qui nous le transmettent, ou directement, quand nous les consommons nous-mêmes, ou indirectement, quand nous consommons les animaux qui les ont absorbés. Toujours est-il que nous sommes tous mangeurs de fer... Pour un peu même, l'on pourrait aller jusqu'à dire, d'après une remarque ingénieuse échappée à M. Milne Edwards, que le sang doit au fer sa coloration. «Car, a dit le savant, le fer du sang paraît exister principalement dans les globules rouges...» et l'on sait que la proportion de ces globules varie beaucoup, selon les individus.

Ma foi! va pour le fer reconnu colorant du fluide sanguin! L'erreur, si erreur il y a, n'est pas, que je sache, périlleuse, puisque, en tout cas, le fer est partie constitutive de notre individu. Avis aux gens dont le sang n'est pas d'une *rutilance* convenable. Vite au fer! et avec autant plus de zèle qu'ils auront, ou croiront avoir la clef de l'opération, l'explication du phénomène à produire... — en vertu d'une loi de nature.

NOTES DE VOYAGE

(EN HOLLANDE)

I

Une grande nappe d'eau tout unie et où la roue du bateau déroule des moires, comme ferait une machine sur une toile bise, une vraie nappe damassée. Cette espèce de brume étendue et liquide, ce gris de l'eau, doux, mat, moelleux, où le regard se repose, s'enfoncé, s'endort presque, pour peu qu'on l'y laisse traîner quelques temps, est la première chose qui me saisit. Cela est si différent des embouchures des fleuves voisins, de la Tamise, sinistre, noire, couleur de tourbe troublée; de l'Escaut bourbeux avec ses tons d'ocre délavé. Sur la surface polie, la lumière du couchant glisse, et la nuance sans la colorer; mais on découvre une incroyable variété de notes sous cette apparente unité de ton, depuis le gris bleu à reflets d'ardoise, que donne l'ombre portée des coques des navires, jusqu'au gris pâle et à cette blancheur trouble de l'argent terni par le souflet.

Ce n'est que tout au bout, là-bas, à l'horizon voilé, que l'eau se teint en rose vif, tout juste le cadre.

Du premier coup, le paysage hollandais m'était révélé dans son idéale précision et dans sa poésie réaliste, et tout particulièrement ces exquis marines de Van Goyen, si lumineuses et chaudes dans leur grise uniformité à peine fouettée de rose. C'est décidément une école qui veut être vue sur le crû même.

Au dessus, le ciel d'un bleu lavé, où pas un nuage ne traînait, un peu froid et terne, paraissant plutôt net que pur, mais retenant et reposant l'œil à un point qu'on ne peut imaginer; au demeurant d'une harmonie sans pareille, et tout à fait le ciel de cette terre de propreté.

A gauche, sur la rive basse, se déroule à perte de vue dans sa régularité majestueuse, une double rangée de beaux arbres, à la verdure noire, telle que la fait le voisinage de l'eau. Ces ombrages qui semblent d'un parc, et cette rivière unie, reposée, correcte, donnent l'idée du grand canal de Versailles agrandi aux proportions d'un fleuve.

II

C'est qu'en effet, on est ici en plein XVII^e siècle; si c'est demeuré le grand

siècle pour nous, ce l'a été pour eux encore bien plus; le temps des périls mortels, des efforts suprêmes, mais aussi des plus éclatants triomphes, des revanches inespérées et de l'épanouissement du génie national. Pour les provinces-Unies, c'est Tromp et Ruyter, le prince d'Orange et Heinsius, Rembrandt et Hobbema, l'A' gl' terre balancée, la France à la fin abaissée, les destinées de l'Europe aux mains de ses marchands et de ses matelots, la gloire des arts entre celles de ses peintres.

Aussi, presque tout encore aujourd'hui date de cette époque héroïque, chez ce peuple à la fois le plus conservateur et non le moins libéral que je connaisse, aussi ouvert au progrès qu'attaché à la tradition. Tempérament de commissionnaires en marchandises: le génie hollandais, aussi bien que la Hollande, est un entrepôt. Tout y entre et rien n'en sort que ce qui n'est point de garde, ou ce dont il est avantageux de se défaire.

Charme rare, exquis, sans pareil et sans prix pour les spéculatifs, pour ceux qui ne regardent pas seulement, mais qui voient: c'est un pays d'évocation. Vous sortez de l'une de ces admirables galeries, où vit et vivra éternellement la Hollande de la grande époque, la Hollande triomphante — comme à l'autre bout de l'Europe on trouve la Venise triomphante du Titien, cette autre Hollande de l'Adriatique. — La ressemblance, par parenthèse, est frappante, renversante, entre ces deux Républiques au mouillage, toutes deux nées de l'eau, vivant sur l'eau et par l'eau, toutes deux rendez-vous du génie mercantile porté à sa plus haute puissance, et du sentiment artistique le plus développé.

Donc, en quittant la Hollande sur toile du XVII^e siècle, vous tombez dans une des rues de Rotterdam, en pleine Hollande vivante, en chair et en os, et vous ne vous sentez point dépaysé. Au contraire, le meilleur commentaire que vous puissiez imaginer de tout ce passé, de toute cette histoire si simple et si grande, écrite par les maîtres, c'est le présent, le contemporain qui nous le donnera, tel groupe rencontré au détour de tel canal, ou tel coin de paysage qui semble n'attendre plus qu'un cadre et une signature.

III

Voyez ces maisons, ou d'un blanc éclatant, ou coquettement enluminées de briques, ou bien encore brodées d'arabesques de cailloux noirs qui courent sur la façade blanche, mais toutes finissant en pignons aigus et dentelés, comme on les retrouve dans les estampes des comédies de Molière. Etant bâties sur pilotis, presque aucune d'elles n'est d'aplomb, et rien n'est plus étrange et comique que la file irrégulière, disparate, et l'attitude penchée de ces logis, dont le premier étage débordé sur la rue comme une panse rebondie; on dirait une bande de gais compagnons se tenant par le bras, mais un peu chancelants et lourds de vin.

Ce sont dans les canaux, serrés bord à bord, tassés entre les quais comme harengs en caque, les mêmes bons bateaux, trapus, aux hanches carrées, qui dans les marines de Backhuysen font si fière et si solide contenance, bien campés sur la vague turbulente, et portant sous l'orage toute l'envergure de leur grandes ailes couleur de tan. Rien n'a changé, et voilà, collée aux flancs de la gabarre, la palette qui pare aux roulis constants de la mer du Nord.

Tenez! au détour de la rue, je heurte trois commères, servantes en gaieté, qui se tiennent par la main et s'en vont le long du quai, chantant et dansant. Beaucoup de la gabarre dont je viens de parler dans ces robustes filles, d'élégance et d'attrait douteux, mais de charpente correcte, de couleur fraîche et bien nettes, et accortes.

Elles portent encore le justaucorps d'indienne rayée pincé à la taille et tombant

carrément sur la jupe de gros drap, avec les manches larges, et le bonnet rond qui laisse à peine dépasser un ourlet de cheveux couleur de chanvre soigneusement aplatis et lissés.

L'une d'elles, fraîchement débarquée de la campagne, a la tête emprisonnée dans une sorte de casque de métal formé de deux feuilles de cuivre qui recouvrent les bandeaux, ainsi que deux plaques de blindage. Au-dessus des oreilles, et pointant en avant comme le bec d'une plume de clerc, un fil de métal tordu et enroulé comme un serpent. Est-ce une parure? Est-ce une défense? Je ne sais; mais il ne doit point être commode de fleureter de trop près avec ce système de chevaux de frise.

Le cheval même qui est attelé à mon fiacre — une manière de carrosse ample, haut et lourd — la croupe puissante, la large encolure le museau busqué, je dirais presque le profil à la Condé des majestueux coursiers de Van der Meulen. Et jusque dans le wagon du chemin de fer, je retrouve aux lèvres de mon voisin la longue et mince pipe blanche, la propre pipe des buveurs d'Adrien Brauwer, qui se tient canoniquement entre le médus et l'annulaire, celle-là même que, au dire de St.-Simon, les princesses, filles de Louis XIV, eurent un jour la fantaisie de faire quérir au poste des gardes suisses. Et la face du bonhomme, son immobilité, l'œil largement ouvert, la main gauche reposant sur la cuisse, n'est-ce pas un portrait de bourgmestre ou d'officier de milice? A le voir, je me rappelle et sens dans toute sa justesse ce mot du peintre B. . .

«—Vous allez en Hollande; regardez bien, quand vous serez dans la rue: toutes ces bonnes gens ont l'air d'aller chercher leur cadre.»

Cela, — et j'y reviens, — est proprement inappréciable. Rien ici qui sente la banlieue de France. On n'est pas à cent lieues, on est à deux siècles de la République Française. Sensation charmante et profonde, non pas de distraction seulement, mais de délassement, de récréation, — dans le sens original et latin du mot. C'est plus qu'un voyage, une sorte de métépsychose. Jamais je n'oublierai certaines heures de crépuscule longuement savourées au bord de la Meuse ou sur une borne de la digue, à Amsterdam, où l'histoire a repris devant moi forme, couleur et mouvement, où tout s'est effacé pour moi des angoisses du présent, des incertitudes de l'avenir, dans cette vision bienfaisante du passé. Et j'en garde tout au fond de moi-même, de ce moi si délicieusement remué et pour un moment transformé, une vive reconnaissance au pays qui m'avait valu de si rares jouissances.

IV

D'ailleurs, bon peuple, point démonstratif ni accueillant, si vous voulez, mais ouvert et fidèle en ses amitiés. Ici on aime la France et même le Français par surcroît. Loin d'affaiblir cette inclination, qui, par une sorte de miracle, l'a emporté chez ces marchands sur les souvenirs douloureux du blocus continental, de l'invasion des douaniers de Napoléon et de la Hollande, réduite en province française, nos malheurs n'ont fait que la consacrer et lui fournir des occasions d'éclater.

Dans le courant de la dernière guerre et au plus fort de nos désastres, les prisonniers français échappés d'Allemagne étaient assurés de trouver, chez ces courageux voisins du vainqueur, un asile inviolable et les moyens de vivre. On m'a cité le cas d'un officier de police pour qui ces évènements étaient comme autant de bonnes fortunes attendues, épiées, saisies avec un zèle infatigable. Vêtements, nourriture, soins, renseignements, secours d'argent, rien n'était épargné par ce modeste et

généreux fonctionnaire de ce qui pouvait adoucir la cruelle condition de nos soldats vaincus, approuvé d'ailleurs, imité, secondé par la grande majorité des habitants.

Ces voisins excellents ont-ils reçu une marque de reconnaissance du pays dont ils ont si bien traité les enfants? Je l'espère. — Nous sommes encore trop malheureux pour nous permettre d'être ingrats. C'est que je trouve les services de cet ordre-là tout autrement dignes de reconnaissance et d'éloge que les charités anglaises, lors de l'amnistie, ces dessertes des tables de Londres jetées en aumône à Paris affamé, et dont on a fait alors si grand bruit.

Cependant nos gouvernants du quatre septembre n'imaginaient rien de mieux, pour récompenser ces vaillants amis de notre infortune, que de divulguer une lettre toute confidentielle de la reine de Hollande, trouvée aux Tuileries par leurs crocheteurs jurés: lettre admirable et prophétique, mais dont la publication pouvait, à ce moment-là, provoquer les colères toutes puissantes de l'avidité Allemande. La conduite des Hollandais à notre égard, en ce temps calamiteux, est d'autant plus méritoire, que ce n'a point été chez eux entraînement irréfléchi, mouvement d'aveugle générosité. Ces marchands, ces compteurs par excellence, ne se faisaient et encore aujourd'hui ne se font aucune illusion, sinon sur leur sort, au moins sur leur situation par rapport aux convoitises germaniques. Ils savent qu'ils figurent maintenant, eux, leurs côtes, leur marine, leurs marins, leurs colonies, en tête du menu. Ils sentent déjà sur eux le souffle de la gueule ouverte.

Tout est prêt: la ressemblance des langues est un prétexte plus que suffisant pour les étymologistes à longue portée d'outre-Rhin. Car il est bien curieux de voir l'unité allemande préparée et assurée par les grammairiens-lauréats des Hohenzollern, tout comme notre unité française a été l'œuvre des légistes du Roy.

Avec cela, ni moyen ni envie de se défendre. La première impression, en voyant le pays, est: «Ah! le gras pays!» En voyant les gens: «Ah! le riche peuple!» Gras et riche, toute la Hollande est dans ces deux mots. Où diable l'héroïsme trouverait-il à se nicher? Encore si cette richesse, qui, du même coup, attire l'agression et amollit la défense, était agricole, fille du sol. On se bat pour sa terre. Mais pour son comptoir, pour ses valeurs sur Londres, pour une richesse toute mobilière, sur laquelle la conquête, après tout, ne fait que passer, ne pèse pas, à qui, raisonnablement, peut-on demander de se faire tuer?

Ce n'est pas manque de courage, mais prévoyance, résignation. J'ai assisté à un départ de troupes pour Atchin et cette effroyable guerre malaise où l'air est empoisonné comme les armes de l'ennemi. Des visages calmes et résolus, un air de vaillante bonhomie m'a frappé. Tous ces gens-là feront leur devoir, soyez-en sûr. C'est que là ça pourra être difficile, périlleux, plein de risques; mais somme toute, rien qui soit impossible. Ce qui rebute, décourage absolument le Hollandais, c'est le sentiment d'une dépense inutile, dépense de sang comme d'argent.

Symptôme caractéristique: ils viennent de repousser le service militaire obligatoire. A quoi bon? Qu'ils soient trente mille ou cent mille contre quinze cent mille Allemands, c'est tout un. Le jour est venu où la France ne peut rien pour eux. Le jour où l'Angleterre ne pourra pas davantage est en train de se lever. Qu'attendre de leurs seules ressources? imiter leurs ancêtres, rompre les digues, se réfugier avec leurs trésors et leurs bestiaux dans leurs villes flottantes comme sur un tant d'arches? à quoi leur servirait un tel sacrifice, aujourd'hui qu'ils n'ont plus la mer à eux? L'immigration allemande

déjà les dévore. Sur l'annuaire de l'armée des Indes Orientales, on relève plus de *Van* que de *Van*, plus d'officiers d'origine germanique que de fils de la Néerlande. Et, de plus, il n'est peut-être pas de pays qui soit davantage entre les ongles du Juif, ce fourrier de la conquête allemande, qui, de Wilna à Vienne, d'Amsterdam à Lisbonne, emmaille, garotte la vieille Europe, et, un jour, la livrera, pieds et poings liés au plus offrant.

A. D.

Economie et Hygiène Domestiques

HYGIÈNE

Blessures (chirurgie) [du grec *blessein*, frapper].—Terme générique par lequel on désigne les brûlures, les plaies par instruments tranchants, piquants, contondants, les contusions, les luxations, fractures, etc.

Les blessures réclament un traitement différent, selon leurs causes et leur état de gravité. Voici le résumé des recommandations prescrites à ce sujet par le conseil d'hygiène et de salubrité de Paris. Aussitôt qu'une personne a été blessée assez grièvement pour qu'il soit nécessaire d'appeler un homme de l'art, on peut, en attendant celui-ci :

10. *En cas de plaie*, découvrir doucement la partie blessée, en coupant, s'il est nécessaire, les vêtements avec des ciseaux, et laver la blessure avec une éponge ou du linge imbibé d'eau fraîche, pour la nettoyer et pour mieux se rendre compte de son étendue ou de sa gravité ;

20. *S'il n'y a qu'une simple coupure*, et que le sang soit arrêté, on peut rapprocher les bords de la plaie et les maintenir en cet état avec un morceau de taffetas d'Angleterre ou de bandelettes de sparadrap amollies à la flamme d'une bougie ou sur des charbons ardents ;

30. *S'il y a bosse ou contusion*, on peut appliquer sur la partie blessée des compresses imbibées d'eau fraîche, avec addition de quinze ou vingt gouttes d'extrait de saturne pour un verre d'eau, et, à défaut, de sel ordinaire. Ces compresses sont maintenues au moyen d'un mouchoir ou de tout autre bandage médiocrement serré, et on les tient humides en les arrosant fréquemment ;

40. *S'il y a hémorragie*, on peut appliquer sur la plaie de l'amadou ou des gâteaux de charpie que l'on maintient, soit avec la main, soit avec un bandage, de manière à exercer une compression suffisante sans être exagérée ; si le sang s'échappe par un jet rouge écarlate et saccadé, et que le blessé soit pâle, défaillant et en danger de mort, il faut s'empresser de comprimer fortement avec les doigts l'endroit d'où part le sang ; on peut ensuite remplacer cette compression par un tampon d'amadou, de charpie ou même de linge appliqué sur la plaie et maintenu par une bande bien serrée ;

50. *Si le blessé crache ou vomit du sang*, on le place sur le dos ou sur le côté correspondant à la blessure, la tête et la poitrine élevées, et on lui fait avaler de l'eau fraîche par petites gorgées ; on peut aussi lui appliquer sur la poitrine ou sur le creux de l'estomac des compresses trempées dans de l'eau aussi froide que possible ;

60. *En cas de brûlure*, on conserve et on remplace avec le plus grand soin les parties d'épiderme soulevées ou en partie détachées ; on perce les cloches ou ampoules pour en faire sortir le liquide ; on couvre la partie brûlée d'un linge fin enduit de cérat ou d'huile d'amandes douces, et on met par-dessus des compresses humides que l'on arrose fréquemment avec de l'eau fraîche ;

70. *En cas de foulure ou d'entorse*, on plonge la partie blessée dans un vase rempli d'eau fraîche et on l'y maintient le plus longtemps possible, en renouvelant l'eau à mesure qu'elle s'échauffe ; si la partie ne peut être plongée dans l'eau, on l'enveloppe de compresses imbibées d'eau fraîche, en ayant soin de les arroser continuellement ;

80. *En cas de luxation ou de déboîtement*, on évite de faire exécuter au membre malade aucun mouvement brusque ou étendu ; on se contente de placer ou de soutenir ce membre dans la position qui cause le moins de douleur au blessé, et on attend l'arrivée du chirurgien ;

90. *En cas de fracture*, on évite encore davantage d'imprimer aucun mouvement au membre blessé : si le malade a besoin d'être transporté d'un lieu à un autre, on le soutient avec la plus grande précaution. Si la fracture est au bras ou à la main, on rapproche doucement le membre du corps et on le soutient au moyen d'une écharpe ; si elle est à la jambe ou à la cuisse, on place doucement le blessé sur un lit, puis on étend avec précaution le membre fracturé sur un oreiller, et on l'y

maintient avec deux ou trois rubans : on peut aussi rapprocher le membre blessé du membre sain et les unir dans toute leur longueur, sans trop les serrer ; il faut avoir soin surtout de soutenir le pied, de manière qu'il ne tombe ni en dedans ni en dehors ;

100. *En cas de syncope ou d'évanouissement*, il faut desserrer promptement les vêtements, enlever ou relâcher tous les liens qui peuvent comprimer le cou, la poitrine et le ventre.

NOS GRAVURES

La Ravaudeuse

Que les temps sont changés ! Lorsque jeune fille, l'oiseau favori chantait dans sa cage, que les pots de fleurs de la fenêtre entr'ouverte jetaient leurs senteurs embaumées dans la chambre, comme ses doigts agiles couraient alors dans l'étoffe. Ainsi qu'un adroit cavalier enlève du bout de sa lance les bagues d'un tournoi, l'aiguille s'enfilait d'un trait.

On était jeune alors, et tout en rêvant au futur époux, au bal de la saison, tandis qu'on chantonnait un refrain, vingt fois en cinq minutes, les ciseaux ou les dents coupaient le fil de soie, qu'on lançait aussitôt à travers le trou de l'aiguille, avec la sûreté et la prestesse d'un arbalétrier.

Aujourd'hui les ans sont venus, les cheveux ont blanchi, la main tremble et la vue faiblit ; il faut les béciles et la pleine lumière pour faire l'opération qu'on exécutait jadis à la clarté d'un rayon de lune. La vieillesse est arrivée ; on espère peu, on se souvient beaucoup. Regardez la bonne vieille, avec quel soin elle recherche le jour, quelle attention, quel effort décèle la fixité de son regard et la contraction de ses lèvres ? Ce qui était un jeu, un rien, est devenu un labeur. Au bon temps, un quart d'heure suffisait pour achever une reprise, coudre une pièce ou fixer un ruban. Maintenant hélas ! enfilier une aiguille et faire l'ourlet d'une serviette ou ravauder quelque vieux bas, demande tout un jour. Qu'y faire ? Se résigner et placer ses consolations au-dessus de tout ce qui, comme le temps, change et s'enfuit !

Saint Bruno refusant les Offrandes de Roger, comte de Calabre

Nous sommes en Italie, en pleine Calabre, au XI^e siècle. Les cimes sourcilleuses qui encadrent notre site, sont une des ramifications de la chaîne des Apenins. Les murs blanchis à la chaux d'un des côtés de l'édifice répercutent l'aveuglante lumière du soleil de ces contrées ; l'entrée obscure de la voûte massive au seuil de laquelle se tiennent cinq religieux, représente l'ancienne Chartreuse de Squilace, dont les ruines actuelles se trouvent à 24 milles de la petite ville de Cantazaro.

Vêtus d'une robe de bure blanche, avec un capuce de même étoffe, les reins serrés d'une ceinture de cuir, et du *lombard*, corde qui entoure leur taille, cinq compagnons de saint Bruno, le fondateur de l'ordre des Chartreux, arrivent mandés par les députés du puissant maître du pays, le farouche Roger, comte de Calabre.

La scène est une page de l'histoire du moyen-âge.

On sait qu'après avoir fondé près de Grenoble, France, le premier monastère de son ordre, St. Bruno résida quelque temps à Rome auprès du pape Urbain II, dont il fut le conseiller et l'ami. Ayant refusé les plus hautes dignités de l'Eglise, le célèbre moine se retira dans la Calabre, où il établit une seconde Chartreuse.

A cette époque troublée, que remplissaient constamment des guerres continuelles, le saint homme vivait avec six

compagnons au milieu de ces profondes solitudes, priant et méditant sans cesse.

Il est à présumer que ni l'éloignement du monde, ni sa retraite, n'avaient diminué l'influence de St. Bruno, sur les affaires générales du temps. Or, c'est au moment de la conquête du pays, aux jours victorieux de Robert Guiscard et de son frère Roger, que se passe notre scène.

Sans doute, que pour assurer à ses dessein l'appui de l'illustre anachorète, Roger ne crut pas devoir mieux faire que de lui envoyer de riches présents.

Notre gravure représente l'arrivée de cette ambassade.

Par terre, étendus sur un large tapis, sont exposés les vases d'or, les plats d'argent, les aiguières de vermeil, que le chef des envoyés présente la tête nue, le corps incliné, en signe de profond respect.

A la droite de celui-ci, les hommes de sa suite : l'un, les bras embarrassés de présents, attend immobile ; le second décharge une mule, et le troisième, les mains jointes, semble adresser une supplique au saint.

Sur le seuil du monastère, St Bruno qui, à la vue de ces richesses détourne la tête, repoussant de ses deux mains étendues, la tentation qui vient à lui.

Dans un coin à gauche, éclairés des reflets étincelants de cette vaisselle d'or, les haillons de deux enfants qui regardent muets d'admiration cet étalage de trésor.

Quelle vigueur d'attitude dans le mouvement de St. Bruno ! quel sentiment de renonciation, d'humilité, et presque d'indignation indique le port de la tête et l'expression des yeux ? Et le frère de gauche comme il traduit d'une manière différente le même ordre de sentiments ?

Et ces quatre autres chartreux dont le capuce relevé fait ressortir les traits austères, et les yeux brillants d'une pure flamme, celle de la foi et de la charité.

S'il était dans le rôle du comte Roger d'envoyer de magnifiques présents à l'humble chartreux, il appartenait aussi à ce dernier, à l'avisur du Pontife dont l'ardente parole au Concile de Clermont avait déterminé la 1^{ère} croisade, il appartenait d'indiquer le cas que font ses pareils des richesses de la terre.

Ce qu'il fallait aussi, c'était un peintre assez éclairé pour comprendre et assez artiste pour rendre les beautés d'un tel épisode.

Le Politicien

Quel sérieux, quelle attention, il apporte dans la lecture du journal ! les bouffées de sa pipe sortent sans qu'il en ait conscience, et notre homme lit par-dessus ses lunettes ! Il oublie même de vider sa chope de bière.

Son vaste feutre déformé, son gilet et sa veste indiquent dans la mise le laisser-aller du chez soi.

Serait-ce un personnage important de la localité ? un notaire à clientèle, le maire du village, un rentier, quelque gros propriétaire ou le marguillier en charge ?

Rien de tout cela. Les diverses professions que nous venons d'énumérer s'inclinent devant lui, et les autorités constituées redoutent la sienne qu'il ne tient de personne. Sans titre, sans fonction, possesseur d'un bien modeste, il a l'influence et la considération, on le redoute et on le craint ; il n'est rien et il est tout. On le consulte, on l'écoute, et aucune chose ne se fait dans l'endroit, pas un événement ne survient dans le monde, sans qu'il donne son avis, sa façon de voir. C'est le *politicien* du village.

Questions politiques, d'art militaire, de finances, de navigation, de commerce, de travaux publics, il connaît tout, discute sur tout, parle de tout, et tranche partout d'un ton qui ne permet point de réplique. L'on

sait d'ailleurs qu'il reçoit trois gazettes, et que le député du comté, au temps des sessions, lui expédie force papiers imprimés ; on se rappelle qu'il a battu une fois le maître d'école sur la question des sucres, et que le curé a de la peine à se défendre de ses arguments : c'est en un mot le *politicien* du village.

Le seul Ami

Dans une pauvre chambre, un pauvre lit, presque un grabat. Assis sur le bord de la couchette, un vieux célibataire chasseur de son métier, et qu'une blessure d'arme à feu condamne à un repos momentané.

Le mobilier de la pièce dit la fortune du locataire. Un lit, une chaise, une sorte de commode, c'est tout.

Au-dessus du lit un bénitier, une image, celle de St. Hubert probablement et que surmonte un morceau de bois béni, souvenir du dimanche des Rameaux. Suspendus à la muraille tous les ustensiles de chasse : fusil double, carnier, poire à poudre, à plomb et une gourde. Les bottes de chasse à l'épreuve de l'eau, un canard de bois servant d'appeau, et dans un coin sa canardière au long canon, annoncent la profession du vieillard, quelque incorrigible braconnier sans doute.

Sans famille, sa femme et ses enfants morts depuis longtemps, il réfléchit, solitaire et blessé, aux malheurs de la vie, et à un soupir qu'il pousse, son chien fidèle, son compagnon d'infortune, seul ami qu'il ait conservé, répondant par un grognement plaintif au chagrin de son maître, tourne vers lui sa tête intelligente, et par l'éclat de ses prunelles humides, par la bonté de son regard, s'associe à une douleur qu'il ignore, mais qu'il partage et voudrait adoucir.

N'est-ce point le cas de dire comme ce misanthrope : Plus on connaît les hommes, et plus on aime les bêtes.

Les Petits Chanteurs ambulants

Un verre, un morceau de pain, une bouteille, un couteau restés sur la table, indiquent que la famille vient d'achever son dîner.

On s'en allait engranger le grain, lorsque, par la porte ouverte, deux enfants conduisant leur père aveugle entrent dans la salle.

Inutile de décrire la scène tant l'attitude des personnages, l'expression de leurs physionomies parle d'elle-même.

La bambine surprise soutenue par une sœur aînée, fixe sur les nouveaux venus de grands yeux étonnés.

Le groupe du garçon et des deux jeunes filles, dont l'une retient le chien de garde, celui des époux et du voisin qui fume sa pipe, traduisent les sensations qu'éprouvent ces braves gens.

Quant au groupe des chanteurs ambulants, c'est on ne peut mieux réussi de vérité et de naturel.

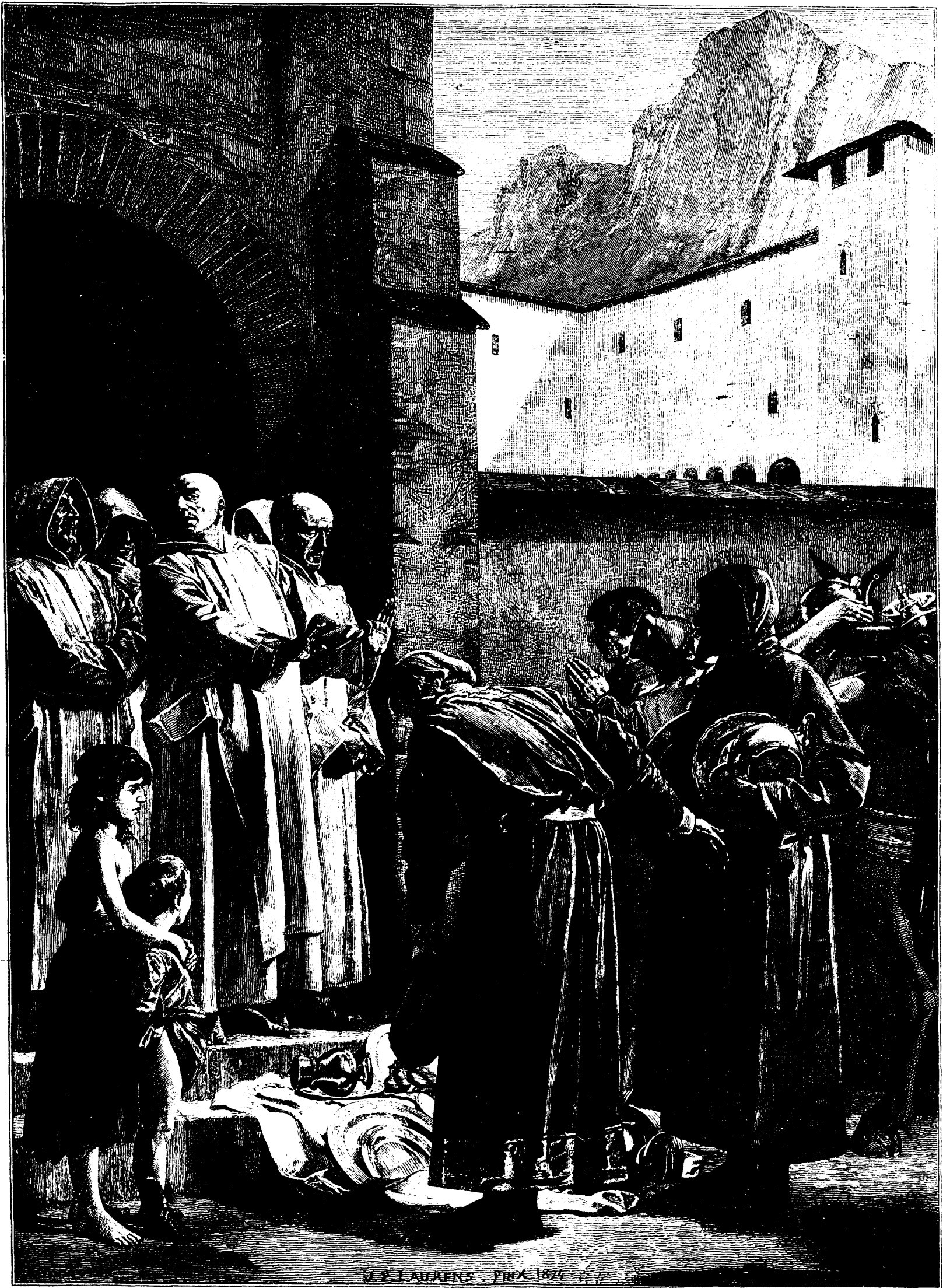
La petite fille pince la guitare et accompagne son frère ; tous deux laissent paraître cette timidité, compagne ordinaire de la pauvreté, crainte mêlée cependant à nous ne savons quelle assurance venant de la conscience d'un devoir accompli.

A l'arrière-plan, le père aveugle, dans la force de l'âge encore, implore pour son infortune et sa jeune famille une charité que nul ne lui refuse.

Qui de nous, hélas ! n'a pas vu mille fois une de ces scènes de la vie cruelle, et n'a donné de bon cœur son obole aux malheureux !

A. ACHINTRE.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.



ST. BRUNO REFUSANT LES OFFRANDES DE ROGER, COMTE DE CALABRE—TABLEAU DE LAURENS





LA RAVAUDEUSE



LE POLITICIEN



LE SEUL AMI

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LA STADACONA

Les transformations que subissent certains quartiers de notre ville, tiennent vraiment du merveilleux.

De splendides édifices, d'élégantes maisons sortent de terre comme par enchantement; d'étroites et sombres boutiques deviennent du soir au matin de vastes magasins, aux voûtes élevées, aux vitrines étincelantes; des agences, des bureaux s'ouvrent de tous côtés, étalant en toutes sortes de caractères historiés, accompagnés de gravures, enjolivés de dessins, rutilant de couleurs, leurs titres pompeux et leurs réclames. A la voix d'un architecte tout cela surgit d'entre de vieux décombres, comme des fleurs d'une table au coup de baguette d'un prestidigitateur.

Parmi ces apparitions, une entre toutes nous a frappé par son cachet d'élégance et de bon ton, c'est le nouvel édifice de la succursale de la Compagnie d'Assurance la *Stadacona*.

Située sur la Place-d'Armes, au centre de la ville, à proximité des banques, de la poste, de la bourse, dans le voisinage des rues commerçantes, le choix seul de cette localité indique une connaissance intime des habitudes et des exigences du public.

Cette nouvelle Compagnie, institution essentiellement canadienne, a compris que les véritables progrès, le perfectionnement graduel des établissements de son genre, naissent de la concurrence, de la liberté complète des transactions. Aussi point de monopole! Les garanties du capital, la réduction des taux, dans une mesure aussi avantageuse à l'assuré qu'à la Compagnie; l'habileté et la prudence des administrateurs dans l'estimation des risques; l'octroi de compensations variables et non déterminées par un tarif étroit et tyrannique: telles sont les conditions, les principes régulateurs adoptés par la *Stadacona*.

Née d'hier seulement, elle peut à peine répondre aujourd'hui aux demandes. La coalition des assurances, les tentatives faites pour abattre les institutions locales de même nature ont échoué; le public a parfaitement démêlé ses intérêts, et vu qu'il devait encourager l'établissement d'une compagnie dont les directeurs, exactement renseignés sur la valeur des risques, appartiennent aux notabilités financières de la ville.

Si, passant sur la Place-d'Armes, une façade peinte en noir et que relèvent de minces filets dorés, attire vos regards ou, si, frappé par la plaque de noyer noir sur laquelle sont gravées en creux de magnifiques lettres d'or, vous vous arrêtez devant les glaces transparentes du bureau, donnez-vous la peine d'entrer, vous ne regretterez point votre visite. Rien de simple et de bon goût comme l'ameublement et la décoration intérieure de cet office.

Sur le jaune clair du frêne se détache la couleur brune et sévère d'une marquetterie en noyer noir; de fines dentelures, des arabesques à jour finement découpées, des becs de gaz pilastres, des candélabres en bronze florentin, font du comptoir, des partitions séparant les pièces, des portes, une œuvre d'ébénisterie réellement artistique. Jusqu'au papier tapissant les murs, imitation de fresque, tout révèle qu'un homme de goût a dicté avec l'ordonnance commode du local, cette décoration riche et sobre.

Vous aurez une double bonne fortune si, pour faire les honneurs de la maison, vous rencontrez l'agent de la Compagnie, M. Ovide Perrault, dont tout le monde à Montréal connaît l'urbanité!

Esprit vif et charmant, causeur spirituel aux heures de loisir, M. Ovide Perrault porte dans les affaires parfois si délicates d'assurance, un tact, une pénétration, un zèle rarement réunis dans le même homme.

C'est à un point tel que, l'autre jour, au sortir du bureau de la *Stadacona*, un propriétaire devant qui l'on vantait les côtés séduisants de M. Ovide Perrault, s'écria: « Ne me parlez pas de cet homme! il vous magnétise en causant. Figurez-vous que, ce matin, j'entre là pour assurer ma résidence; quand je suis sorti, j'avais assuré ma maison de campagne, mes deux fermes, et souscrit \$10,000 d'actions.»

Vous a-t-il au moins laissé votre montre? demanda en riant un des auditeurs. Ma foi, je crois qu'il l'aurait eue s'il me l'avait demandée!

Cette anecdote véridique ne vaut-elle pas un chapitre d'éloges!

A. ACHINTRE.

TABLETTES LOCALES

On a beaucoup parlé depuis quelques années de la nécessité de jeter sur le St. Laurent, vis-à-vis Montréal, un pont semblable au pont Victoria.

Les progrès du trafic, l'étendue et l'importance croissantes de nos transports avec les Etats-Unis et les autres provinces, vont bientôt amener sans doute la réalisation d'un plan, jugé lointain quoique fort désiré et désirable.

Le premier avis sérieux concernant cette œuvre si importante, porte la date du 23 décembre 1874, et se lit dans la *Gazette Officielle* de Québec, sous la signature de MM. Jetté et Beique, avocats, comme ci-dessous:

« Demande sera faite à la législature de la province de Québec, durant la présente session, pour obtenir un acte incorporant "The Canadian Bridge Company," avec pouvoir de construire le pont au-dessus de la rivière Saint-Laurent, à ou près de Montréal, aussitôt que l'autorité du Parlement de la Puissance aura été obtenue, et pour autres fins.»

La seconde nouvelle du projet est aussi publiée dans la *Gazette Officielle* de Québec, au quantième du 11 janvier 1875, et se lit comme suit:

« Avis public est par le présent donné que les soussignés s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour les incorporer en une compagnie sous le nom de "La compagnie du Pont du Saint-Laurent," avec pouvoir de construire un pont pour chemin de fer et pour les fins du trafic général à ou près de l'Île Sainte-Hélène, près de la cité de Montréal, suivant les plans qui seront préparés par Charles Legge, écuyer, C. C., aussitôt que l'autorisation du Parlement de la Puissance aura été obtenue et pour autres fins.

Hugh Allan, président de la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord.

John Young.

P. H. Moore, président du chemin de fer de jonction de Montréal et Vermont.

Sam. J. Anderson, président du chemin de fer de Portland et Ogdensburg.

A. B. Jewet, représentant du même chemin de fer, Division Vermont.

W. Brigham, président du chemin de fer de Montréal, Chambly et Sorel.

J. H. Pangman, président de la compagnie du chemin de fer des Laurentides.

A. Barnard, maire de Montréal.

Louis Beaubien.

Henry Mulholland.

P. S. Murphy.

J. Bte. Beaudry.

E. Lef. de Bellefeuille.»

Le plan, paraît-il, serait d'élever ce pont gigantesque à 60 pieds au-dessus du niveau de la rivière, en se servant comme premier point de soutien des hauteurs de l'Île Ste. Hélène, changée ainsi en support naturel, reliant la partie entre Montréal et l'Île, et celle-ci à l'autre rive du fleuve. Les wagons seraient, dit-on, montés et descendus à l'aide d'une machine hydraulique.

Espérons que dans ce nouveau projet les ingénieurs songeront à réserver un passage pour les voitures et les piétons.

Ce serait là un bien grand service rendu aux campagnes des environs et à la ville.

Comme les marchés principaux d'un pays dépendent toujours, dans une certaine mesure, de l'état des marchés secondaires environnants, il importe de connaître ces derniers.

Nous avons à nos portes des petites villes telles que St. Jean, St. Hyacinthe, Sorel, qui chaque année progressent et s'enrichissent d'industries nouvelles.

Ainsi dans le dernier rapport du Maire de Sorel, M. Barthe, on lit avec plaisir ces passages éloquentes:

« Nous avons un actif de \$139,397.29 et un passif de \$117,682.51, laissant un surplus réel de \$21,714.78.

« Ce qui est plus rassurant encore, c'est que notre recette annuelle est de \$22,196.61 et nos dépenses de \$14,164.58, laissant un surplus en

notre faveur de \$8,032.03 pour l'année qui vient d'expirer.»

Combien de municipalités pourraient en dire autant?

Maintenant sur l'aqueduc actuellement en opération, et dont le Maire a été le promoteur en 1872, voici les recettes durant l'année: — \$8,755.78; dépenses, \$3,146.98; surplus, \$5,608.80.

Le prix de ce travail ne s'est élevé qu'à \$50,000.

Quant à ce qui concerne le chemin de fer, le maire, s'inspirant des désirs publics, considère ainsi l'état de la question:

« Le chemin est, en soi, essentiel à notre prospérité commune, mais un chemin à lisses de bois, dans un pays comme le nôtre, est, d'après l'expérience acquise, une impossibilité pratique. Les municipalités intéressées ont fait de grands sacrifices pour l'ouverture de cette voie de communication et nous y avons largement contribué.

« Nos \$40,000 ne sont cependant pas perdues pour nous, parce que la voie est ouverte et que l'urgence des rapports journaliers entre Sorel et les cantons de l'Est est indéniable.»

Sorel aura probablement aussi cette année l'éclairage au gaz.

On ne peut que féliciter cette population industrielle et ses officiers municipaux des progrès réalisés et en voie d'accomplissement.

On dit que parmi les amendements à la charte de la Corporation de Montréal, demandés à la Législature de Québec, il s'en trouve un ayant pour but de laisser désormais au Conseil-de-Ville la nomination du Maire. Nous doutons fort que l'on accueille avec faveur cette élection à deux degrés.

ÉLECTION.—La contestation entre les deux candidats pour la Mairie de Beauharnois, M. Cyrille Guimond et M. Robillard, s'est terminée par l'élection de M. Guimond à une assez grande majorité.

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC

Un excellent signe de notre époque contre laquelle tonnent tant d'esprits chagrins, c'est le goût de plus en plus répandu des études sérieuses, les progrès des sciences historiques ou de celles qui traitent des phénomènes de la nature.

Quoiqu'éloigné des grands centres scientifiques, le Canada sait entretenir chez lui, grâce à l'aide d'hommes dévoués, au concours d'un groupe nombreux de personnes studieuses, la flamme et le culte des choses du passé. Agrandir le cercle des connaissances humaines, c'est augmenter notre intelligence, développer nos facultés, travailler d'une manière indirecte, mais positive à la diffusion des principes de morale, de justice, à la vulgarisation des idées de science et d'esthétique.

Fidèle au but de sa fondation, la Société Littéraire et Historique de Québec, exécute chaque année une série de travaux intéressants.

Ainsi nous trouvons dans le rapport de son président, M. J. Douglas, publié le 13 courant, que, durant l'année écoulée, quatre vingt-dix nouveaux membres ont été admis dans la Société qui se compose actuellement de 350 membres actifs.

La bibliothèque a augmenté de 278 le nombre de ses volumes.

Pour ce qui regarde les conférences données, les voici par ordre de dates.

Le 21 janvier 1874 « Discipline intérieure d'un vaisseau de guerre, » par le commandant Jepson.

Le 4 février 1874 « Sur le cours monétaire en Canada, sous la domination française, » par J. Stevenson, écr., gérant de la banque de Québec.

Le 14 mars 1874 « Sur les premiers établissements français en Canada, » par John Langton, écr., Auditeur-Général du Canada.

Le 18 avril 1874 « Sur les sièges de la dernière guerre Franco-Prussienne et sur ses modifications introduites par les armes nouvelles, » par le Colonel Strange, inspecteur d'artillerie de la Puissance.

Le comité a cru rencontrer les vues de la Société en réimprimant « Mémoires sur le Canada de 1749-60 » imprimés d'abord par la Société en 1808.

Le rapport de M. J. M. Lemoine, directeur du Musée, après avoir exprimé le regret de ne pouvoir, vu l'exiguïté du local, faire l'acquisition des grands quadrupèdes du pays, attire l'attention de la Société sur les anciennes médailles qui se rapportent à l'histoire du Canada. Il serait désirable de s'en procurer le plus possible.

M. Lemoine nous apprend en outre qu'un bienfaiteur inconnu a envoyé, de la Colombie Britannique, plusieurs belles fougères et des plantes marines, conservées avec beaucoup de soin; qu'on a permis à M. Jas. Harriault, propriétaire du sabre historique du gén. Richard Montgomery, tué à Près-de-Ville, le 30 déc. 1777, de déposer au musée de la Société, ce vieux souvenir du siège et du blocus de Québec en 1775.

Le directeur termine en invitant les amis de la Société à enrichir de leurs dons la classe du musée où sont déposés les trophées de guerre des Indiens, les costumes et les ustensiles des aborigènes, et de compléter peu à peu la collection ornithologique de la Société.

L'UNION MÉDICALE DU CANADA, REVUE MÉDICO-CHIRURGICALE

Suivant à la lettre le précepte de l'école, le rédacteur de cette publication, M. le Dr. G. Grenier, a su fort bien dorer la pilule. Sa *Revue*, très-sérieuse par le fond et la nature des sujets, se présente sous une robe élégante, couleur lilas, et en un gracieux format in-12.

La *Revue*, entrée dès le 1er janvier 1875, dans sa quatrième année d'existence, profite de cet anniversaire pour remercier cordialement les collaborateurs qui lui ont prêté leur concours.

Le 1er numéro paru fait bien augurer de ceux qui suivront. Au nombre des articles originaux qu'il renferme se trouvent deux conférences pathologiques, l'une par le Dr. A. A. Brosseau, l'autre par le Dr. Laramée; le compte-rendu d'une séance ou six docteurs, MM. Brosseau, Laramée, Bibaud, Grenier, Dagenais et Ricard ont exposé chacun leur théorie.

La *Revue* contient en outre un article bibliographique, sur les publications des nouveaux ouvrages de médecine; une revue des journaux résumant les articles qui traitent des diverses branches de la science ou de l'art médical; plus un chapitre consacré aux nouvelles médicales.

Nous détachons de son avertissement aux lecteurs, quelques phrases qui donneront une idée du but et des moyens de cette publication:

« Nous ferons, comme par le passé, l'exposé succinct et fidèle de tout ce qui se publie de vraiment utile et intéressant dans les journaux français, anglais et américains.

« La physiologie, la médecine, la chirurgie, la médecine légale, l'art des accouchements, la matière médicale et la pharmacie viendront tour à tour figurer dans notre *Revue*, mais nous laisserons de côté, autant que possible, les discussions de pure théorie, et nous chercherons à faire connaître ce qui concerne l'application et la pratique.»

En fait d'impartialité la *Revue* déclare qu'elle n'est l'organe d'aucun parti, d'aucune école, d'aucune coterie.

Dans la séance du 25 novembre dernier, de la Société Médicale de Montréal, le Dr. Dagenais a donné avis qu'il proposera « d'amender la 10e clause des règlements de manière que tout médecin désirant former partie de la Société, soit tenu de faire, avant sa réception, un travail sur un sujet de médecine.»

C'est là une excellente suggestion dont chacun bénéficiera, et qui restera comme le titre public de l'honneur conféré par la docte Société.

A. A.

REMINISCENCES D'UN JOUEUR D'ÉCHECS

La mode est aux échecs en ce moment. Après le concours de l'Exposition de Vienne, où le premier prix a été remporté par l'Angleterre, des matches s'organisent partout, à Londres, Amsterdam, New-York, etc., sans compter la Régence. Jamais les rois n'auront reçu une telle pluie d'échecs.

On se fait généralement une idée assez fautive du jeu et des joueurs d'échecs.

Les échecs sont un jeu pour les initiés et une science aux yeux des profanes. Quand on n'a pas l'ambition de devenir un maître et d'atteindre la force des professeurs, on peut arriver, en quelques mois, à jouer aux échecs et, en une année ou deux, à être mis au rang des amateurs. Mais, comme en toutes choses, il faut le don de la nature pour surprendre ce qu'un philosophe du XVIIIe siècle appelle "le secret," et, à ce sujet, un joli mot de M. Walker à un élève: "Il y a deux familles: ceux qui jouent aux échecs, et ceux qui jouent avec des échecs."

Une autre erreur encore est de croire que les parties d'échecs sont interminables. La durée moyenne d'une partie ordinaire est d'une demi-heure. A l'appui de cette opinion, nous citerons une anecdote racontée par M. de Bastrot.

Il y avait naguère, au café de la Régence, un amateur surnommé le *Vlocipède*, à cause de la rapidité prodigieuse avec laquelle il jouait.

Il s'appelait Bausset, et La Bourdonnais lui faisait avantage de la Tour. Un jour, cet amateur provoqua La Bourdonnais à armes égales, mais avec la condition qu'il jouerait aussi vite que lui. Le combat fut accepté, car on ne vit jamais La Bourdonnais reculer devant un défi. Les deux champions s'attaquèrent aussitôt, et combattirent de part et d'autre avec une rapidité sans exemple. Le provocateur fut battu, sans pouvoir faire de reproches à son adversaire qui lui-même avait déjà gagné sa pièce quand l'autre à peine abandonnait la sienne. Le *Mat* ne se faisait pas attendre. La Bourdonnais le renouvela vingt-trois fois en une heure, de sorte que chacune de ces parties n'avait duré, en moyenne, qu'environ deux minutes et demie.

Le jeu des échecs est un des plus anciens jeux connus. Il faudrait écrire un volume entier pour en raconter l'histoire.

L'introduction du jeu d'échecs paraît remonter à Charlemagne. A cette époque on avait déjà découvert une façon de réduire son adversaire, en lui cassant le damier sur la tête. Depuis, la civilisation a marché à des siècles plus doux, et cette méthode originale n'a plus un grand nombre d'imitateurs.

Ce qu'on appelle le *Jeu de Charlemagne* est une collection de dix-sept pièces d'anciens jeux d'échecs, de styles différents, de la Bibliothèque.

Les échecs sont incontestablement le plus noble des jeux, et les plus illustres personnages anciens et modernes s'honoraient des triomphes pacifiques de l'échiquier. Charles-Quint, Philippe II, Louis XIII, Louis XIV, Charles Ier d'Angleterre, Frédéric II, Napoléon étaient des joueurs d'échecs. Deux anecdotes à ce sujet:

La première est racontée ainsi dans la *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, mère du régent:

... La première dauphine avait un page de douze à quinze ans, fils d'un maître d'hôtel de quartier, qui était supérieur aux joueurs les plus habiles aux échecs. Feu M. le Prince fit une partie, un jour, avec lui, et croyait gagner; mais ce fut le page qui remporta la victoire. Quand le prince vit qu'il était échec et mat, il se mit dans un tel transport, qu'il saisit sa perruque et la jeta à la face de ce petit garçon.

La seconde, rapportée dans les *Mémoires du duc de Bassano*, est significative:

"L'empereur ne commençait pas adroitement une partie d'échecs. Dès le début, il perdait souvent pièces et pions, *désavantage dont n'osent profiter ses adversaires*. Ce n'était qu'au milieu de la partie que la bonne inspiration arrivait. La mêlée des pièces illuminait son intelligence, il voyait au-delà de trois à quatre coups, et mettait en œuvre de belles et savantes combinaisons."

Au café de la Régence, ce dernier asile des échecs, cette flatterie de courtisan ferait sourire, et quand on parle du vainqueur d'Austerlitz, on dit simplement: *Napoléon ne connaissait pas les débuts*. Il est évident que si l'adversaire n'osait pas profiter de ses fautes pour rûler ses pièces ou arrêter leur marche, il avait beau jeu pour caracoler au milieu de l'échiquier, comme un cheval dans une boutique de porcelaines.

Comme le café Procopé, la Régence a vu défiler toutes les illustrations de deux siècles. Le premier a gardé le souvenir de ses hôtes.

En relisant ce fragment, il me semble voir la vieille Régence, avec ses quinquets fumeux, ses meubles primitifs et ses hôtes du temps où la Comédie-Française donnait les comédies de Molière.

A l'époque où la Régence était au coin de la place du Palais-Royal, on montrait la table de marbre noir où Bonaparte avait joué. Elle porte cette inscription gravée sur une plaque d'argent: *Table où Napoléon, premier consul, joua aux échecs.—Café de la Régence.*

Robespierre y venait. Encore aujourd'hui on donne l'échec en disant: "*A Robespierre!*" On dit aussi: "*Echec à M. de Robespierre.*"

De son temps, on ne disait plus: "*Echec au Roi.*" Cette formule d'aristocrate était remplacée par: "*Echec au tyran.*"

Les Orientaux disent volontiers: "*Echec à Sa Majesté Nègre.*" S'ils menacent la Dame noire, bien que l'attaque de la dame ne s'annonce pas: "*A la Nègresse!*"

En pleine révolution, du reste, le café de la Régence ne fermait pas, et quelques joueurs enragés, comme les sénateurs romains sur leurs chaises curules, poussaient tranquillement le bois au bruit de la fusillade de la place du Palais-Royal qui faisait voler les vitres.

Ce serait une erreur de croire que ces morceaux de bois et d'ébène sculptés, ces pièces sèches et froides sont insensibles. Il y a dans les cent parties de Paul Morphy qui ont été publiées, des coups de force d'hercule, des souplesses félines, des ruses d'Indien, des gambits perdus comme des caresses, des guet-apens, des coups de Jarnac, des boîtes secrètes, des atrocités froidement calculées, des enlacements de pieuvre.

Les échecs sont l'image de la guerre. On étudie la théorie des *Ouvertures* et des *Fins de partie*, comme les principes consacrés de l'art militaire.

Il y a des maîtres qui ont dépensé plus de temps sur le *Gambit Evans* qu'il n'en faut pour entrer à l'école polytechnique. C'est tout un mode de combinaisons. Et le *Muzio!* On peut suivre la comparaison jusqu'au bout. Les échecs ont leur stratégie. La partie s'engage et se développe d'après un plan de campagne arrêté; on prend des positions sur le terrain. La Reine est le général en chef; les Cavaliers marchent en éclaireurs; les Fous, les *Lorgneurs*, sont les officiers d'état-major; les Tours l'artillerie: les Pions, l'infanterie. Et tout cela marche, avance, recule, manœuvre et combat jusqu'à la mort, c'est-à-dire le *Mat*.

Les échecs sont aussi l'image de la politique. L'Europe est un échiquier dont les royaumes sont les cases, les nations les pièces manœuvrées par leurs rois ou leurs premiers ministres, et les journaux enregistrent jour par jour la marche de la partie avec ses variantes et ses commentaires.

C'est encore l'image de la chasse: poursuite, pièges, embuscades, chasse à courre et à l'affût.

Le joueur d'échecs se donne ainsi toutes les émotions. Il commande des armées, gouverne le monde et sonne l'halali. Pour mon compte, je considère les échecs, non comme une science, mais comme un jeu d'imagination. On y trouve même de la poésie.

Dans ces combats silencieux, il y a des épopées, des poèmes, des élégies plaintives, des larmes farouches, des idylles élégantes. Oui, madame, il y a de ces mats pleins d'amertume, muets comme les grandes douleurs, sombres comme l'absolu désespoir.

H.

SEMAINE POLITIQUE

C'est par la publication d'un acte de clémence, la commutation de la peine prononcée dernièrement contre A. Lépine, que nous commençons notre semaine politique.

La nouvelle nous paraît d'heureuse augure pour l'avenir, et comme l'annonce d'une mesure plus complète et non moins juste que la commutation; c'est-à-dire l'amnistie.

Que les journaux politiques discutent les si, les mais et les car, de l'événement qui vient d'arriver, c'est leur droit et leur devoir; nous, heureusement, n'avons qu'à nous réjouir pour notre compatriote Lépine, dont l'emprisonnement, nous a-t-on assuré, sera fort court.

Comme cette commutation est un événement considérable, nous pensons devoir donner le texte des deux lettres officielles concernant cette importante affaire.

« Palais du Gouvernement, }
15 janv. 1875. }

« A l'honorable Ministre de la Justice, Ottawa.

« Monsieur,

« Je reçois ordre du Gouverneur-Général de vous informer que Son Excellence a

examiné attentivement les témoignages et les autres documents qui se rapportent au procès d'Ambroise Lépine, lequel a été convaincu devant la Cour d'Assises, tenue à Winnipeg, le 30 octobre 1874, du meurtre de Thomas Scott, le 4 mars 1870, à Fort-Garry. Quoique Son Excellence concorde entièrement avec la décision du jury et considère que le crime dont le prisonnier Lépine a été convaincu, n'était rien moins qu'un meurtre cruel et injustifiable, il est d'opinion que les circonstances subséquentes et notamment les relations que les autorités de Manitoba ont entamées avec le prisonnier et ses compagnons sont de nature à lier, dans une grande mesure, les mains de la justice.

« Il paraît de plus à Son Excellence que l'affaire dépasse les limites de l'administration ordinaire et qu'il sera mieux de la régler d'après les instructions royales qui autorisent le Gouverneur-Général en certains cas extraordinaires, de se dispenser de l'avis de ses ministres, et d'exercer la prérogative de la Couronne, selon son jugement privé et sous sa propre responsabilité personnelle.

« C'est pourquoi, j'ai ordre de vous informer que c'est le bon plaisir de Son Excellence que la sentence de mort prononcée contre le prisonnier Lépine soit commuée en deux années de détention dans la prison, à compter de la date de la condamnation, avec la perte pour toujours de ses droits politiques. Son Excellence désire que les documents nécessaires pour donner effet à cette commutation soient préparés de suite.

« J'ai l'honneur d'être, monsieur,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« (Signé) H. C. FLETCHER,

« Secrétaire du Gouverneur-Général. »

« Palais du Gouvernement, }
Ottawa, 18 janvier 1875. }

« Au très-honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies,

« Mylord,

« En référant de nouveau à la correspondance qui a précédé, j'ai l'honneur d'inclure, pour l'information de Votre Seigneurie, une copie d'une communication que j'ai adressée à l'hon. Téléphore Fournier, mon ministre de la justice, lui enjoignant de commuer la sentence de mort prononcée récemment contre Ambroise Lépine, en deux années d'emprisonnement, avec la perte pour toujours de ses droits politiques.

« En me dispensant ainsi de l'avis de mes ministres responsables, et en exerçant la prérogative royale, suivant mon propre jugement, je sais que j'ai pris une très-grave responsabilité, d'autant plus que les considérations et faits sur lesquels il fallait décider étaient d'un caractère complexe et embarrassant. Cependant je ne m'étendrai pas sur ces faits qui vous ont été transmis dans les premières dépêches.

« Je suis tout à fait convaincu que cette question qui regarde l'intérêt général de ce pays, aura été réglée le mieux possible, par mon intervention directe. Quoique la sentence commuée puisse paraître disproportionnée à l'énormité du crime dont elle est le châtement, je crois qu'elle satisfera mieux aux exigences opposées de la situation.

« J'ai l'honneur d'être,

« Mylord,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« (Signé) DUFFERIN. »

Notre Chambre Provinciale s'est occupée, sur une motion de M. Beaubien, des meilleurs moyens à prendre pour assurer à la province de Québec une communication avec la branche du Pacifique qui doit être construite entre la Baie Georgienne et le lac Nipissing. M. Beaubien, soutenu par le

secondaire de sa motion, M. Bellingham, a prononcé un discours excellent, nourri de faits, de chiffres, et défendu les intérêts de la Province.

M. Beaubien ne demande en somme que justice pour la province de Québec. Si les plans, les explorations concluent contre nous, tant pis; mais si les rapports des ingénieurs nous sont favorables, tant mieux! et alors qu'on agisse.

Les élections locales de la province d'Ontario viennent de se terminer. Comme toujours, en semblable occasion, chaque parti porte à son avoir les gains douteux de la campagne. Le nombre des députés élus est de 87. Suivant le *Mail*, il y a 46 ministériels, 39 oppositionnistes et 2 indépendants.

Reste à connaître le résultat du comté d'Algoma.

Aux Etats-Unis la situation de la Louisiane est encore ce qui préoccupe le plus les esprits. M. M. Phelps, Foster et Poter, membres du sous-comité d'enquête, et qui ont passé quelques jours à la Nouvelle-Orléans, afin de juger l'état des choses viennent de faire leur rapport au Congrès. Sous peu l'on saura la décision de ce corps.

En Europe les affaires prennent une tournure grave; son aspect belliqueux n'a rien de fort rassurant.

Le gouvernement du Montenegro ayant déclaré la guerre à la Turquie, l'Europe entière s'émeut, et la sempiternelle question d'Orient reparait avec son cortège de prévisions et d'hypothèses politiques.

A propos de ce malade, dont l'Angleterre et la Russie se disputaient autrefois le traitement, voici quelques réflexions empruntées au *Mémorial Diplomatique*, qui présentent cet antagonisme sous un jour tout nouveau:

« La russophobie est toujours grande à Londres et, à tort ou à raison, on s'y méfie beaucoup de ce qu'on appelle la politique expansive de la Russie en Asie. L'Angleterre, comme M. Disraeli l'a dit un jour en plein Parlement, est une puissance asiatique, et, plus que jamais, sa politique tend à s'isoler des affaires de l'Europe. Autrefois, elle s'appliquait à surveiller la Russie en Turquie et à veiller à l'intégrité de la Porte Ottomane. C'est aujourd'hui le nouvel empire allemand qui se substitue au cabinet britannique.

« Il existe à Windsor et dans Downing Street beaucoup de sympathie pour la nation française, comme il y a dans la Cité beaucoup d'intérêt pour la prospérité des Banques de France et d'Angleterre; mais tout cela ne vient qu'en seconde ligne et disparaît devant la double alliance de famille et de politique générale.

« La politique anglaise dans les contrées de l'extrême Est est toute conservatrice, tandis que la Russie a à livrer des combats pour sa grandiose œuvre de civilisation. L'équilibre des deux puissances dans cette partie du globe ne réside pas dans l'Asie centrale, mais dans la partie sud-est de l'ancien Khorassan, en un mot, dans le royaume de Hérat qui, par sa position, est la clef de la seule route conduisant de la Perse dans l'Inde par l'Afghanistan. On comprend que cette position est aussi importante sous le rapport stratégique, étant l'étape naturelle des caravanes entre l'Inde, l'Afghanistan et l'Asie occidentale, et ayant servi de tout temps comme base d'opération à tous les conquérants qui, de l'Asie occidentale, se sont portés sur l'Inde. Aussi longtemps que le gouvernement russe ne s'attaquera pas à cette citadelle ou que le Shah de Perse ne se laissera pas entraîner à envahir ce boulevard du plateau d'Iran, la paix entre les deux grandes puissances ne sera guère à craindre.»

En Allemagne, la persécution religieuse sévit de plus en plus. Le séminaire de Fulda a été fermé, le supérieur banni et les propriétés de l'évêque du diocèse

confisquées. L'évêque de Paderborn est menacé d'un emprisonnement dans une forteresse. La conduite du gouvernement est de la tyrannie au premier chef.

En Espagne, Alphonse XII se fait couronner à Madrid; les Prussiens s'emparent de la ville de Zaraus et mettent le pied sur le sol de la péninsule.

En France, le centre gauche uni au centre droit, a renversé les combinaisons de la droite et fait échouer les plans du ministre qui a été défait. Les constitutionnalistes ont remporté la victoire, et la discussion de ces fameuses lois constitutionnelles que M. Thiers avait fait présenter par M. Dufaure, et qui causèrent un peu plus tard la chute de cet homme d'état, a commencé.

La première loi doit constituer les pouvoirs du maréchal Président, établir la responsabilité ministérielle, créer une seconde chambre, investir le Président du pouvoir de dissoudre l'Assemblée et pourvoir à ce qu'à l'expiration du pouvoir du Président, les deux chambres réunies, décident de la forme du gouvernement de la France.

Ainsi qu'on peut le voir, on sait maintenant où l'on va, sur quel terrain l'on marche, et cette assurance ne laissera pas que de réagir favorablement sur l'état des esprits et la situation des affaires.

A. A.

PERSONNEL

M. A. Dufresne a été élu par acclamation jeudi, 14 janvier, Maire de la ville d'Iberville.

Les élections annuelles de la Société Permanente de Construction du District d'Iberville ont eu lieu le 12 courant. Les directeurs pour l'année sont : MM. T. R. Jobson, Président, Ths. Sheridan, Vice-Président, et MM. Albert Mochon, H. Marchand, fils, A. Davignon, E. Z. Paradis, J. L'Ecuyer. M. Edouard L'Ecuyer reste Secrétaire de la Société.

M. C. Burroughs, ci-devant de Québec, et maintenant à Detroit, vient d'être élu secrétaire-archiviste de l'Institut Cosmopolite de l'Etat du Michigan, société littéraire française, qui compte près de deux cents membres.

Un autre canadien, M. Ed. Langevin, l'un des plus grands propriétaires de St. Paul, Minnesota, vient d'être élu échevin du conseil municipal de cette ville.

Les journaux de Québec annoncent que M. François Kérouack a été, pour la cinquième fois, unanimement réélu maire de St. Sauveur.

La première assemblée annuelle de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada a eu lieu le 20 courant. Le capital de cette Compagnie naissante, fixé à \$1,000,000, a été entièrement souscrit et un dividende annuel de 10 pour cent a été payé.

L'actif de la Compagnie s'élève à \$151,462,65. Le passif à \$151,662,65.

Le surplus comprend \$25,277,16. Une assemblée tenue immédiatement après la lecture du rapport ont été réélus : le Col. A. C. de L. Harwood, président; Wm. Angus, vice-président et Edward H. Goff, directeur-gérant.

Les directeurs sont MM : Col. A. C. de L. Harwood, D. A. G. Vaudreuil.

A. Desjardins, M. P., Montréal.
Wm. Angus, Montréal.
Hon. M. H. Cochrane, Compton.
Edward, H. Goff, Montréal.
J. M. Browning, Montréal.
Col. A. A. Stevenson, Montréal.
J. B. Pouliot, M. P., Rivière du Loup.
Thomas Logan, Sherbrooke.
T. H. Mahony, Québec.
L. H. Blais, Montmagny.
R. Mulholland, Cobourg, Ont.
John Fisher, Cobourg, Ont.
R. Agur, Ingersoll, Ont.
L. Molléur, M. P. P., St. Jean, Q.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Montréal, Chambly et Sorel, ont été élus comme directeurs pour l'année 1875, les messieurs dont les noms suivent :

S. T. Willett, écr., de Chambly; J. C. Baker, écr., de Stanbridge; N. A. Smith, M. D., et Hugh Mathewson, de Montréal; Charles Gill, M. P., de Sorel; S. R. Witman, écr., de Fréligsburg, et l'hon. A. Sénécal, de Pierreville.

UNE FRIANDISE

Bonne nouvelle pour les gourmets d'aventures et de curiosités.

L'OPINION PUBLIQUE publiera prochainement le carnet des notes du voyage dans le Far-West, de M. Julien, un de ses artistes dessinateurs.

Ce jeune explorateur a non seulement résidé à Manitoba, mais, en compagnie de guides indiens, il s'est enfoncé dans les solitudes, a campé des semaines sous la tente, fumé le calumet avec les chefs de tribus, et cela sans autre arme que son crayon, dont les esquisses transportaient les squaws d'admiration. Nous donnerons des paysages, des scènes de mœurs, des portraits originaux de ces peuplades si peu connues, le tout accompagné d'un texte explicatif qui permettra aux lecteurs de suivre pas à pas les courses de notre voyageur.

NOUVELLES DIVERSES

Les citoyens de St. Thomas de Montmagny ont adressé une requête à S. E. le Gouverneur-Général, demandant l'amnistie et le pardon de Lépine. Cette requête est couverte par 800 signatures.

Mlle Emma Lajeunesse (ALBANI).—Nous accusons réception d'une petite brochure, écrite par M. Nap. Legendre, écrivain bien connu. C'est une biographie de la célèbre cantatrice canadienne, Mlle Albani. Elle contient des détails très-intéressants sur notre célèbre compatriote. Nos remerciements à l'auteur.

M. Guimond a été réélu Maire de la ville de Beauharnois.

Les citoyens de Lévis ont adressé une pétition en faveur de Lépine à S. E. le Gouverneur Général.

Une députation de délégués composée de F. P. Beattie, Thos. Ross, Geo. Childs, W. R. Workman et D. Robertson a été nommée à une assemblée des magistrats, tenue à la Halle-aux-blés pour se rendre à Ottawa, afin de demander au gouvernement de bien vouloir rétablir sur le thé la taxe de 10 pour cent *ad valorem* qui a été abolie pendant la dernière session.

TÉLÉGRAPHES.—La Cie. de télégraphe de Montréal a ouvert un bureau dans la ville de St. Hyacinthe.

RETRAITE.—On annonce la retraite de la vie publique de M. Gérin, député de St. Maurice. Si cette nouvelle, que nous espérons être controuvée, se réalise, son comté et le pays perdront un homme de talent et d'une valeur réelle, que la politique aurait certainement mis quelque jour en relief.

MANITOBA.—Le gouvernement local de Manitoba se compose de M. Davis, premier et trésorier, M. Royal, secrétaire et commissaire des Travaux Publics, M. Inkster, président du Conseil. Son programme comprend la réduction du nombre des ministres à trois, la réduction de l'indemnité des membres de \$300 à \$200; l'abolition du Conseil Législatif; l'établissement du régime municipal; une augmentation de la subvention fédérale; l'économie dans les dépenses, surtout celles de l'administration de la justice. La réduction totale annuelle promise est de \$13,000. La province est déjà endettée de plus de \$90,000.

PAIEMENTS EN ESPÈCES.—Le Sénat américain vient de passer une loi fixant la valeur de l'argent courant et ramenant les paiements en espèces. D'après cette loi la rédemption des *greenbacks* et des bons du gouvernement devra se faire graduellement, le secrétaire a le droit d'employer tous les montants disponibles du trésor pour faire monnayer des pièces de 10, 25 et 50 centims, et retirer de la circulation cette menue monnaie qui est représentée en papier. En 1870, le montant en *greenbacks* et en bons du gouvernement devra être réduit à \$300,000,000 que le gouvernement devra avoir rachetés; et, après cette somme devra disparaître aussi rapidement que des montants de \$50, seront présentés à la trésorerie de New-York pour paiement. De sorte que, dès cette époque, les *greenbacks* auront repris leur pleine valeur.—Suivant nous cette loi devra produire un bien universel. Nous voyons nue ère toute nouvelle s'inaugurer par cette mesure si importante, et depuis si longtemps désirée. Espérons que nos prévisions se réaliseront; que la reprise des affaires sera le couronnement de cette bonne loi.

MUSÉE.—L'Université Laval vient d'acheter la collection rare et précieuse de peintures jadis la propriété de feu l'hon. Joseph Légaré. L'Université possède actuellement la première galerie de peintures et le plus beau musée dans le continent.

NAVIGATION D'HIVER.—Le Col. Farijara, ingénieur hydrographe russe, vient d'envoyer au comité de la navigation d'hiver du St. Laurent son rapport sur la navigation d'hiver du golfe. Les difficultés supposées, dit-il, sont les tourbillons de neige et la glace. Il démontre, d'après des observations faites en 1870, que la glace est arrêtée par les côtes orientales de l'île Anticosti et par le courant plus fort de la rivière St. Laurent, qui la détourne vers les côtes du Labrador et de Terre-Neuve; que les hautes marées qui entrent dans le golfe, entre Terre-Neuve et le Cap Breton, envoient des vagues latérales qui agissent de manière à diriger vers l'est le courant du St. Laurent, et à laisser l'embouchure du St. Laurent presque entièrement libre de glace. Il ajoute que les vents qui soufflent de l'est ont aussi l'effet de pousser la glace vers Terre-Neuve. Il a rencontré de la glace au sud des îles Madeleines, mais non pas en quantité suffisante pour entraver la navigation d'hiver. Il est d'avis que pendant les ouragans de neige qui ont lieu de temps en temps, la navigation ne doit avoir aucune crainte, pourvu seulement qu'il tienne bien son livre de loch, et qu'il se gouverne d'après ses observations barométriques. Il termine en exprimant une confiance parfaite dans la réussite de la navigation d'hiver, étant persuadé que l'on trouvera, au premier essai, que toutes les difficultés dont on a tant parlé ne sont que d'une importance toute triviale.

TABLEAU RETROUVÉ.—Il y a deux mois, le câble transatlantique nous annonçait que le St. Antoine, de Murillo, dans la cathédrale de Séville, avait été coupé de sa toile et enlevé, et que, selon toute probabilité, il avait été emporté en Amérique. C'était en effet le cas. Récemment deux espagnols offrirent la célèbre toile à M. Schous, marchand d'objets d'art, sur Broadway, et après l'avoir identifiée, il l'acheta \$250.

M. Shous a placé, sans conditions, ce chef-d'œuvre qui est fort détérioré, à la disposition du gouvernement Espagnol, par l'entremise de Senor d'Uriate, son consul en cette ville.

Nous accusons réception du premier rapport annuel pour l'année 1874, de l'Institution Catholique des Sourds-Muets pour la Province de Québec, dirigée par les Clercs du St. Viateur. Nos remerciements au Rév. Alf. Bélanger, Ptre St. V., Directeur de l'Institution. Nous reviendrons sur ce document intéressant.

ORIGINE DU FARD

Hélas! trois fois hélas! tout est factice en cette vie! Les fruits en cire imitent la nature à la perfection. Les fleurs artificielles font concurrence aux fleurs des parterres, et la nature est souvent éclipsée par l'art qui parfois l'embellit. Des grâces simples et naturelles, le rouge de la pudeur, l'enjouement et l'innocence, voilà le fard le plus séduisant de la jeunesse.

L'amour de la beauté a fait imaginer, de temps immémorial, tous les moyens qu'on a cru propres à augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée, à en rétablir les brèches.

Cependant, loin que le fard produise cet effet, on peut assurer, au contraire, qu'il gâte la peau et la ride; il altère et ruine la couleur naturelle du visage.

De plus, on peut ajouter qu'il y a peu de fard comme de blanc qui ne soit dangereux, car l'huile de talle, ou le blanc de plomb, ou le blanc de céruse, ou même le blanc d'Espagne et de sublimé sont on ne peut plus nuisibles à la santé.

L'histoire de tous les peuples prouve qu'il n'y en a pas qui ne soit dans l'usage de se colorier diverses parties du corps, de noir, de blanc, de rouge, de bleu, de jaune, de vert; en un mot de toutes sortes de couleurs, suivant les idées qu'ils se sont formées de la beauté.

Les Japonaises se colorent de bleu les sourcils et les lèvres.

Les insulaires de Sombro se plârent le visage de vert et de jaune.

Les Arabes s'appliquent une couleur bleue aux bras, au front, aux lèvres et la font pénétrer dans la chair avec un aiguille faite exprès. La marque en est inaltérable.

Les femmes turques s'injectent de la rhutie préparée dans les yeux pour les rendre plus noirs, et se teignent les cheveux, les mains et les pieds en couleur jaune et rouge.

La plupart des filles nègres du Sénégal, avant de se marier, se font broder la peau de différentes figures d'animaux et de fleurs de toutes couleurs.

Les Apaches, de l'Amérique septentrionale, se peignent le corps, le visage, les

bras et les jambes de toutes sortes de couleurs ineffaçables.

Les femmes sauvages caraïbes se barbouillent la face de rocou. Enfin, celles du cap de Bonne-Espérance, les Hottentotes, se noircissent les dents et se trouvent jolies comme ça.

Si nous revenons en Europe, nous trouverons que le blanc et le rouge ont fait fortune en France.

Nous en avons l'obligation aux Italiens qui passeront à la cour de Catherine de Médicis; et, depuis lors, l'usage en est devenu général.

Les fards ne peuvent faire que l'on échappe au temps. On peut bien réparer les ruines d'une maison, mais jamais celles du visage.

MARC CONSTANTIN.

VARIÉTÉS

Le Bulletin Français salue la réouverture des cours du Collège de France et traite du professeur en érudit et en homme de goût. Le trait qui termine son article mérite une mention. C'est l'éternelle histoire du professeur dont le cours est peu suivi; mais le dévouement est rajeuni et se rapproche plus du vraisemblable :

Quand ce docteur, très-érudit d'ailleurs, ouvrit son cours, il vit avec joie que, malgré l'aridité de son programme, dix élèves siégeaient sur les bancs.

Le lendemain, ô douleur! l'assistance se réduisit à cinq personnes.

La troisième leçon, ce fut bien pis, un seul auditeur!

Par exemple, celui-là fut assidu. Tous les jours, il arrivait ponctuellement à l'heure. Il écoutait religieusement, prenait des notes et travaillait à merveille.

Un matin, cependant, il ne parut pas. Le professeur inquiet, attendit un quart d'heure, puis une demi-heure. Personne. Alors, il se mit résolument à sa recherche. Il battit tous les quartiers de la ville, parcourut les faubourgs, explora la banlieue, si bien qu'il finit par trouver son cher élève, grelottant de fièvre et mourant de faim, dans une mansarde.

Il s'installa à son chevet, le soigna paternellement.

Quand il fut rétabli :

—J'ai trouvé une combinaison, lui dit-il, qui vous satisfera tous deux, je l'espère. Vous avez besoin d'un professeur et moi j'ai besoin d'un élève pour justifier l'existence de mon cours. Donc nos titres sont égaux. J'ai 6,000 francs de traitement, je les partage avec vous.

Le lendemain, le professeur et l'élève arrivèrent à l'Université bras dessus, bras dessous. Mais dans la salle chacun reprit son rang, et le docteur, enchanté d'avoir retrouvé son public, débita un beau discours de rentrée qui commençait par ce pluriel ambitieux :

—Messieurs!

On vient de vendre à Paris, aux enchères publiques, les lampions qui servaient aux illuminations du jardin des Tuileries.

Parmi ces infortunés se trouvait sans doute le vieux lampion-poète, qui chantait en 1848 :

Innocent comme une fille,
A Versailles, j'ai rougi
D'éclairer une charmille
Où dans la Dubarry,
La République arriva
Et le lampion l'éclaira.
Plus tard le même lampion
Éclaira Napoléon.

Tour à tour, pour dix centimes,
Prodigue de mes rayons,
J'éclairai tous les régimes
Sans avoir d'opinions.
Restauration, lampion!
Mais, type d'ingratitude,
Comme certains mécontents,
J'ai fumé par habitude
Sous tous les gouvernements.

Un journal de Paris nous annonce la naissance d'une profession toute nouvelle :

Sachez, dit-il, qu'en ce moment même un audacieux mortel fait ses derniers préparatifs de départ pour un voyage d'espèce singulière. Cet audacieux mortel s' imagine de s'instituer tout simplement *commissaire au tour du monde*.

Il a tout simplement aussi frété un navire pour son compte.

Dans ce navire, il a chargé les produits des maisons les plus célèbres; les bronzes de celui-ci, les livres de celui-là, les chocolats de ce troisième, la quincaillerie de ce quatrième, l'argenterie, la vaisselle, les dessins et les tableaux; que sais-je... tout un bazar flottant.

Il va ainsi s'en aller de port en port; il visitera le Japon, la Chine, les Indes, l'Afrique, l'Amérique. Il s'enfoncera dans les terres sur des mulets, des chameaux ou des éléphants remorquant ses marchandises. Il ira faire l'article aux sauvages de la Calédonie et aux Cafres, aux disciples de Brahma et aux mineurs de Californie. Il représentera, pour son compte, toutes les industries de la place de Paris, risquant du même coup, et sa peau, et sa fortune.

MARGUERITE

LE RUISSEAU

A quoi rêve ton cœur, petite lavandière ?
Sans être curieux, pourrais-je le savoir ?
Tu ne me chantes plus ta chanson printanière,
Et tes deux bras dormant tombent sur ton battoir.

MARGUERITE

Je rêvais d'un pays où doit passer ta course.

LE RUISSEAU

Est-ce un pays d'amont, sous les boulevaux tremblants
Qui se plaisent à voir au flot pur de ma source
Leur fine chevelure et de longs fuseaux blancs ?

MARGUERITE

Ne cherche pas si loin.

LE RUISSEAU

Tu veux parler sans doute
Du large étang, voilé de juncs et de roseaux,
Où, voyageur aveugle enchevêtrant sa route,
J'eus peine à démêler le fil clair de mes eaux ?

MARGUERITE

Je parle d'une lieue avant la Roselière.

LE RUISSEAU

Serait-ce la vallée où je tourne un moulin,
Où s'éveille, à l'aurore, une blonde meunière
Dont les regards sont bleus comme une fleur de lin

MARGUERITE

Non.—Mais un peu plus bas tu dois connaître une île.
Quand tes eaux font la fourche en embrassant les prés.

LE RUISSEAU

J'y rencontre un hameau suivant mon cours tranquille
Où croît la belle plante aux longs épis pourprés.

MARGUERITE

C'est bien là.

LE RUISSEAU

J'y passais hier dans la soirée :
Autant que j'ai pu voir, on fêtait la St. Jean.
Comme aux jours fériés la foule était parée :
Coiffes de pur linon, souliers bouclés d'argent.

Avant nous leurs mains pour une immense ronde,
Sur la pelouse en fleur les plus jeunes dansaient :
A voir le bon accord de tout cet heureux monde,
Par la joie éclairés, les vœux rajeunissaient.

Adossé gravement aux barres des échelues,
Un soul restait songeur parmi les beaux garçons,
Faisant la sourde oreille au bruit des cornemuses,
Et ne paraissant guère écouter les chansons.

C'est un grand faucheur brun, d'une fière tournure,
Tout bronzé par le halo et brûlé du soleil,
Portant comme les rois sa longue chevelure.....
Son œil était fixé vers le couchant vermeil.

Bien des filles passaient, il n'en voyait aucune
Celle qu'il attendait ce soir-là ne vint pas.

MARGUERITE

Celle qu'il attendait..... est-elle blonde ou brune.

LE RUISSEAU

Penche-toi sur mes eaux, tu la reconnaitras.

ANDRÉ LEMOINE.

LE MOT DE L'ENIGME

"Ce qu'il y a de plus digne
d'être montré aux hommes,
c'est une âme humaine."
"The one thing worth
showing to mankind is a hu-
man soul."
(BROWNING.)

X
(Suite)

Enfin le grand jour vint, et il s'écoula
presqu'en entier, car ce n'était qu'à son
déclin, à la première heure de nuit, c'est-à-
dire, dans cette saison vers huit heures du
soir, que la cérémonie devait avoir lieu. Le
grand salon était éclairé de toutes les lu-
mières de son lustre de crystal, et on avait
placé au fond de la chambre un autel illu-
miné et orné de fleurs, devant lequel se
tenait debout le bon vieux Placido, atten-
dant ceux qu'il allait unir. Sa longue
barbe blanche et sa robe de capucin for-
maient un singulier contraste avec les
brillantes toilettes dont il était environné,
et l'absence totale de tout aspect religieux
propre aux noces qui se font ainsi au mi-
lieu d'une brillante soirée, et dans un lieu
plutôt destiné aux fêtes du monde qu'à la
célébration d'un rite sacré.

Bientôt parut Don Fabrizio, et conduite
par lui, la pâle et tremblante mariée, vêtue
de blanc et le front ceint d'une couronne
de diamants dont les brillants fleurons
attestaient son nouveau rang. Tous les
yeux se fixèrent sur elle, lorsqu'elle se fut
agenouillée, près de son époux, aux pieds
du vieillard qui l'avait baptisée et qui allait
maintenant bénir son union.

Je me souviens qu'au moment où dont
Placido joignit nos deux mains, les paroles
de Livia me revinrent à la mémoire : *Tu
vas prononcer le plus redoutable serment qu'il
y ait au monde*, et la voix me manqua. Celle
de Lorenzo, au contraire, s'entendit dis-
tinctement et il le prononça avec assu-
rance. Puis don Placido nous adressa

quelques paroles qui firent couler mes lar-
mes, car il parla de celle qui n'était plus
là pour conduire son enfant à l'autel, et ce
cher et déchirant souvenir, dont plus que
jamais, en ce jour, mon cœur était plein,
rappelé, comme il le fut, en émouvantes
paroles, me fit oublier tout le reste, et pen-
dant quelques instants m'absorba toute
entière.....

Je ne sais plus ce qui se passa ensuite
jusqu'au moment où, appuyée sur le bras
de Lorenzo, je descendis le grand escalier
pour me rendre à un palais situé à peu de
distance, qui était sa propriété et sa de-
meure actuelle. La soirée était brillante,
l'air doux et parfumé; je montai dans une
voiture découverte, enveloppée seulement
de mon voile de dentelle. Malgré ma
pâleur, mon costume de mariée m'allait
bien, et les diamants dont j'étais couverte
étincelaient à la lumière des torches que
portaient nos serviteurs. Aussi à ma vue,
un murmure flatteur circula dans la foule,
et lorsque Lorenzo se plaça à mes côtés,
l'air retentit de vivats et d'acclamations
enthousiastes. Nous partîmes enfin aux
cris répétés : *« Evviva i sposi ! Evviva il duca !
Evviva la duchessa !... »*

Nous partîmes, non pas seuls, comme
cela a lieu en d'autres pays, mais, selon
l'usage du nôtre, précédés, accompagnés et
suivis d'une foule de parents et d'amis qui
envahirent ma nouvelle demeure ; et au
moment même où j'y mettais les pieds pour
la première fois, il me fallut les recevoir
tous, les écouter, leur répondre, et faire
enfin, sur l'heure, les honneurs d'un lieu
qui m'était plus étranger qu'à aucun
d'entre eux !

Ce vieux palais avait été jadis d'une
magnificence, mais il était dans l'état déla-
bré où se trouvent ordinairement les de-
meures longtemps inhabitées. Pour ce
jour-là, toutefois, on avait revêtu les murs
de riches draperies, et placé partout une
profusion de fleurs et de lumières. Puis,
au dehors, on apercevait l'éclat d'une
brillante illumination et les sons de la plus
ravissante musique parvenaient du jardin
dans les salons par toutes les fenêtres
ouvertes. En somme, pour cette soirée du
moins, on était parvenu à donner à cette
antique habitation un aspect, non-seule-
ment riant et somptueux, mais réellement
féerique.

S'étonnera-t-on toutefois si, troublée,
émue, saisie, comme je l'étais, l'éblouisse-
ment d'une telle soirée ne fut pas pour
moi exempt d'angoisse ? et si même en
dépit de tout ce qui semblait réuni pour
m'enivrer de joie et d'orgueil, cette scène
trop brillante, trop peu d'accord avec les
émotions solennelles de ce jour, produisit
sur moi un effet tout opposé ? La transi-
tion était, en effet, trop brusque et trop
soudaine. Jusqu'à ce jour, jamais, hormis
une seule fois, je n'avais été dans le monde,
et l'impression attachée pour moi au sou-
venir de cette unique fête était, de toutes
celles de ma vie, la plus terrible et en
même temps la plus profonde. Aussi, au
milieu de cette foule, je n'éprouvai qu'un
pénible serrement de cœur, un embarras
mortel, et un irrésistible désir de m'enfuir
loin d'eux tous, et de Lorenzo lui-même,
dont le regard radieux ne semblait pas me
comprendre, et ne me faisait plus éprouver
la sympathique confiance qu'il avait su
m'inspirer jusque-là. Je cherchais en vain
des yeux ma comatissante Livia : il n'y
avait pas eu, même pour elle, d'exception
à la loi qui interdit la présence des jeunes
filles aux fêtes nuptiales. Mon père,
après m'avoir escortée jusqu'à la porte
de ma nouvelle demeure, s'était retiré,
n'ayant pu vaincre la répugnance que
lui causait le spectacle d'une fête. Mario
n'était ce soir-là que froid et railleur.
J'étais donc seule, effrayée, et comme ac-
cablée d'émotion et de fatigue. A tout
cela se joignait encore une souffrance aiguë
à la tête, causée par le poids du diadème
que je portais, en sorte que, me sentant
presque défaillir, je me dirigeai vers l'un
des balcons : puis, une fois là, m'aperce-
vant que quelques marches conduisaient à
une vaste loggia, je les descendis rapide-
ment et j'allai, presque en courant, m'as-
seoir sur un banc de pierre placé à la plus
lointaine extrémité de cette terrasse, qui
donnait de ce côté sur une partie du jardin
plus obscure et plus déserte que les
autres.

Là, je respirai. Loin du bruit de la foule
et de l'éclat des lumières, n'entendant plus
que de loin la musique, et revoyant avec
joie, à travers le feuillage, les étoiles paisi-
bles et brillantes, j'enlevai le riche dia-
dème qui me semblait d'un poids si lourd,
et je me sentis soulagée, lorsque le vent du
soir vint rafraîchir mon front et soulever
ma chevelure. J'appuyai ma tête sur mes
deux mains jointes, et ce qui m'avait été
impossible jusque-là, je recueillis un in-
stant mes pensées. Je réfléchis et je priai.
J'étais mariée !—Ma vie passée était

achevée.—Une autre vie, inconnue et nou-
velle, commençait pour moi.—Que me ré-
servait-elle ? Quel serait cet avenir, en
apparence si brillant, en réalité si obscur ?
Je l'ignorais, et j'éprouvais en ce moment
plutôt un vague effroi que de joyeux pres-
sentiments. Pour la seconde fois de la
soirée, la voix de Livia sembla encore re-
tentir à mon oreille ; mais maintenant elle
répétait les mêmes paroles que ma mère ;
il me sembla qu'à toutes les deux je faisais
une promesse à peine comprise de moi-
même, et je murmurai les mots : *Plutôt
mourir !*

La voix de Lorenzo me ramena à moi-
même. Il s'était vite aperçu de mon ab-
sence, car ses yeux m'avaient suivie, et il
fut en un instant près de moi.

Effrayé d'abord à la vue de mes larmes,
de ma chevelure en désordre, et du diadème
posé près de moi sur le banc de pierre, il
se rassura lorsque j'élevai vers lui un re-
gard suppliant, et il me comprit sans que
j'eusse à me donner la peine de parler.

—Pauvre Ginevra ! me dit-il doucement
avec cette expression à la fois caressante
et protectrice qu'il savait si bien prendre.
Oui, tu as raison : cette fête est insensée,
cette foule est odieuse, et on a abusé de tes
forces..... Puis, quelle folie, poursuivit-il,
de cacher ces cheveux d'or et d'accabler ce
front si jeune et charmant de ces lourdes
pierreries ! Tu n'en avais pas besoin ma
Ginevra. Certes, tu étais belle avec cette
couronne, mais tu l'es bien plus ainsi.....
Oh ! ne secoue pas la tête ; laisse-moi dire
maintenant ! Tu n'as plus le droit de
m'imposer silence, et moi j'ai celui de ne
plus t'obéir.

En parlant ainsi, il me ramenait lente-
ment vers la maison. Mais au lieu de
retourner dans les salles encore remplies
de monde, il me conduisit par un autre
chemin à un petit salon de forme circu-
laire, orné avec un soin particulier, et dont
les dorures, les glaces et les peintures ne
semblaient point avoir, comme le reste de
la maison, subi l'effet du temps. Tout ce
qui pouvait lui donner un aspect de somp-
tueux bien-être y était réuni ; et il n'était
éclairé que par la douce lueur d'une lampe
suspendue au plafond. Il y régnait le plus
profond silence.

—Vous êtes ici chez vous, me dit Lo-
renzo en jetant avec négligence sur une
des tables le diadème de diamants qu'il
tenait à la main. Reposez-vous à l'aise.
Vous n'entendrez absolument rien du bruit
de la foule, et c'est à peine si celui de la
musique y parvient encore jusqu'à vous. Je
vous quitte, ma Ginevra, pour aller leur
expliquer votre absence et pour subir seul
jusqu'au bout de la soirée l'étrange corvée
qu'il leur convient de m'imposer, et dont il
faudra bien qu'ils me permettent de vous
affranchir.

(A continuer.)

Acte Concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE MALESIPPE PA-
QUETTE, DU VILLAGE ST. JEAN-BAP-
TISTE, MEUBLIER ET NEGOCIANT.

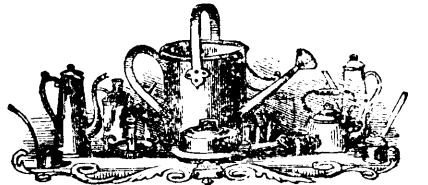
FAILLI :

Je soussigné, ANDREW B. STEWART, de la Cité
et du District de Montréal, Syndic Officiel, ai été
nommé Syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont requis de me présenter leurs
réclamations d'ici à un mois, et sont par les pré-
sentes notifiés de se réunir à mon bureau, bâtisse de
la Bourse, dans la dite Cité de Montréal, MERCRE-
DI, LE DIX-SEPTIEME JOUR DE FEVRIER
PROCHAIN, (A. D. 1875), à trois heures de l'après-
midi, pour l'examen public du failli et pour l'arran-
gement des affaires de la Succession en général. Le
failli est par les présentes notifié d'assister à cette
assemblée.

A. B. STEWART,
Syndic.

6-3-2-76



VITAL GRENIER.

FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR,
POSEUR DE TUYAUX A GAZ, APPA-
REILS ET FOURNAISES A VAPEUR.

268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considé-
rable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glaciè-
res, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre
exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.

5-45-13-10.

MAGNIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN ! !

OVIDE FRECHETTE,
LIBRAIRE-EDITEUR,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris
et de Londres un assortiment complet d'articles de
Fantaisie et du dernier Goût pour étrennes de Noël
et du jour de l'An. On trouvera dans sa Librairie
un choix complet de livres d'Eglise très-élégamment
reliés avec agrafes et coins imitant parfaitement l'or
et l'argent, objets de piété en général, Fantaisies
pour étagers, Statuettes d'un fini irréprochable,
Gravures fines, Chromos Variés, Albums pour Pho-
tographies, Fournitures de Bureaux, Papeterie fine,
Boîtes de Mathématiques, de Couleurs, Plumes et
Porte-Plumes d'or et d'argent, etc., etc. Mr. O.
FRECHETTE tient aussi les livres Classiques, la
Littérature des meilleurs Auteurs Français et An-
glais. Les amateurs du beau, sont instamment priés
de venir visiter cet établissement. 10-49-52-4

Encouragez une Institution essentiellement Canadienne et en de-
hors des combinaisons tendant à élever les taux d'assurance

STADACONA

CAPITAL: \$5,000,000

DIRECTION LOCALE :

THOMAS WORKMAN, Ecr.
AMABLE JODOIN, Ecr., M.P.
MAURICE CUVILLIER, Ecr.
GEO. D. PERRIER, Ecr.
THOS. TIFFIN, Ecr.

Est prête à recevoir des RISQUES contre l'incendie à des conditions exceptionnelles

Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Gérant pour le District de Montréal.

BUREAU : 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

6-3-4-77

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT. \$4,000,000.00

Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la car-
gaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute
autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure
sont émises à des Taux Speciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau
principal.

DIRECTEURS :—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président.

ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY.

Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS :—BANQUE DE MONTREAL.

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1